

## 8. : La population servile et son évolution.

### 8.1. : Les origines.

Quartiers sous le vent										
Esclaves	1704	1708	1714	1719	1722	1725	1730	1732	1733	1735
Importés	126	151	221	449	584	701	1185	2092	2561	2521
Créoles	69	104	185	283	354	444	553	674	763	872
Total	198	255	421	778	951	1158	1774	2801	3338	3412
p. 1000 importés	636	592	525	577	614	505	668	747	767	739
p. 1000 créoles	348	408	439	364	372	383	312	241	229	256
% C/I	55	69	84	63	61	63	47	32	30	35

Quartier Saint Denis							
Esclaves	1735	1740	1745	1750	1755	1760	1765
Importés	1355	1737	2381	1841	1690	1608	1508
Créoles	469	819	1091	1351	1447	1548	1327
Total	1827	2565	3498	3385	3163	3422	2955
p. 1000 importés	742	677	681	544	534	470	510
p. 1000 créoles	256	319	312	399	457	452	449
% C/I	35	47	46	73	86	96	88

Nota : p. 1000 importés, p. 1000 créoles = proportion des dits esclaves par rapport à l'ensemble de la population servile recensée dans l'année.

% C/I = proportion des esclaves créoles par rapport au esclaves importés recensés dans l'année.

Tableau 8-1 : Esclaves créoles et importés dans les quartiers sous le vent et de Saint-Denis (valeurs absolues et relatives).

L'observation des effectifs serviles des quartiers sous le vent de 1704 à 1735, et du quartier Saint-Denis de 1735 à 1765, en valeurs absolues (tab. 8.1, fig. 8.1 à 3) montre que, toutes origines confondues et quel que soit le sexe, le nombre d'esclaves croît, jusqu'à au moins 1746 dans la région sous le vent<sup>860</sup>, comme dans le quartier de Saint-Denis. Dans les dernières années de la guerre de Succession d'Autriche, cette croissance subit un coup d'arrêt brutal. Grâce à une politique nataliste active, le nombre des esclaves dans le quartier de Saint-Denis demeure relativement stable jusqu'en 1765. On observera à ce sujet, la constante et régulière croissance du nombre des esclaves créoles, dans les deux zones étudiées, et jusqu'à au moins 1760 au quartier de Saint-Denis, cela malgré le déclin de la traite.

L'évolution de ces deux grands groupes d'esclaves apparaît plus nettement lorsque l'observation porte sur les valeurs proportionnelles et leur

<sup>860</sup> Pour l'ensemble des recensements dépourillés, voir : CAOM. G 1-477 et ADR. Catalogue de la Série C°. p. 101 à 103.

Les frais de commune sont répartis en 1746 sur la base de 3 097 esclaves au quartier de Saint-Paul, et 1 629 esclaves au quartier de Saint-Louis. La même année la Compagnie déclare 352 esclaves. ADR. C° 1766. *Etat des esclaves existant au 31 décembre 1746 pour servir à la répartition des frais de commune faits en la dite année.*

représentation graphique. On étudiera dans un premier temps la proportion des esclaves créoles et importés dans la population servile. La remarquable concordance entre les valeurs relatives des créoles et des esclaves importés, demeurant dans les quartiers sous le vent, comme dans celui de Saint-Denis en 1735, nous incite à extrapoler à l'ensemble de l'île, les résultats trouvés pour Saint-Denis, de cette date à 1765. C'est pourquoi la figure 8.3 représente en continu, en valeurs relatives, les esclaves créoles et importés observés de 1704 à 1735, dans la région sous le vent, et, de 1735 à 1765, dans le quartier de Saint-Denis. Il faut imaginer, cependant, un trait vertical séparant les deux périodes et quartiers à partir de 1735.

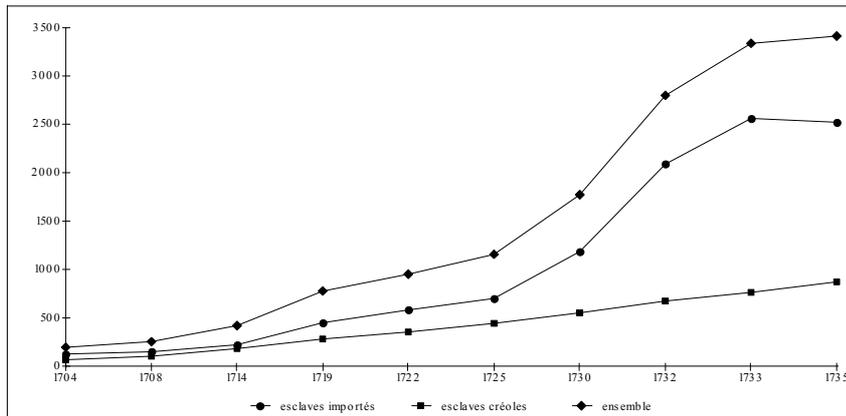


Figure 8-1 : Esclaves créoles et importés (quartiers sous-le vent, données brutes).

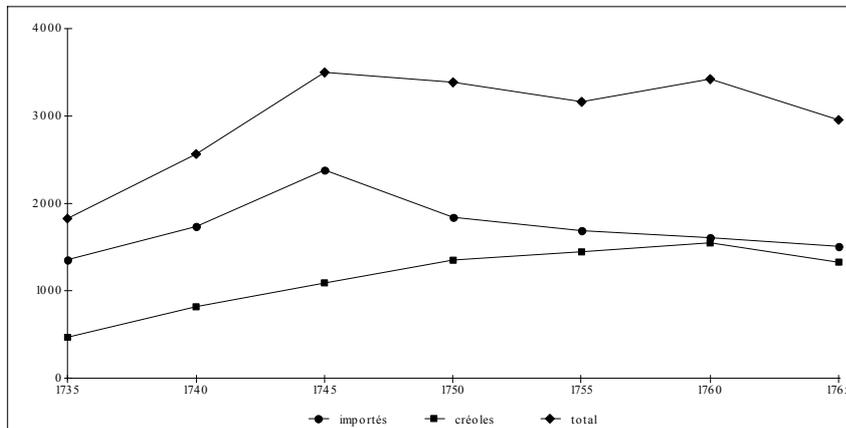


Figure 8-2 : Esclaves créoles et importés (quartier de Saint-Denis, données brutes).

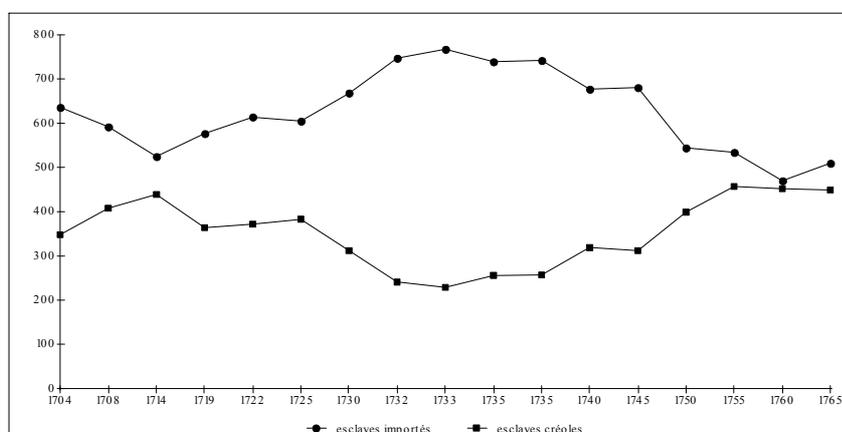


Figure 8-3 : Esclaves créoles et importés (valeurs relatives, quartiers sous le vent : 1704-1735, quartier de Saint-Denis : 1735-1765).

	Recensements									
	1704	1708	1714	1719	1722	1725	1730	1732	1734	1735
Femmes										
Cafirines	2	1	1	2	6	9	22	88	97	89
Indiennes	0	16	27	26	28	28	41	61	61	60
Malgaches	30	27	54	160	171	228	436	832	1009	995
Créoles	33	52	95	138	169	213	265	328	370	431
Indéterminées	1		7	22	7	5	9	13	5	11
Ensemble	66	96	184	348	381	483	773	1322	1542	1586

	1704	1708	1714	1719	1722	1725	1730	1732	1734	1735
Hommes										
Cafres	20	24	28 <sup>861</sup>	28	125	135	114	202	238	237
Indiens	19	35	61	70	81	72	88	121	131	116
Malgaches	55	48	50	163	173	229	484	788	1025	1024
Créoles	36	52	90	141	185	231	288	346	393	441
Indéterminés	2	0	8	28	6	8	27	22	9	8
Ensemble	132	159	237	430	570	675	1001	1479	1796	1826
Indéterminés <sup>862</sup>									316	303
Total	198	255	421	778	951	1158	1174	2801	3654	3715

Tableau 8-2 : Esclaves de Saint-Paul et Saint-Louis de 1704 à 1735 (valeurs absolues).

<sup>861</sup> 26 Cafres de Guinée ou Mozambique, plus 1 esclave des Canaries et un Maure.

<sup>862</sup> Recensement de 1733/34 : sur 41 esclaves mâles, Lagourgue Bernard compte 13 engagés. Ajouter au total des deux sexes, 266 esclaves de la Compagnie et 50 appartenant à Dumas, non pris en compte dans les indéterminés.

Recensement de 1735 : ajouter au total des deux sexes, 303 esclaves de la Compagnie, non pris en compte dans les indéterminés.

	Recensements									
	1704	1708	1714	1719	1722	1725	1730	1732	1734	1735
Femmes										
Cafrines	3,03	1,04	0,54	0,58	1,57	1,87	2,85	6,66	6,29	5,61
Indiennes	0	16,7	14,7	7,51	7,35	5,81	5,3	4,61	3,96	3,78
Malgaches	45,5	28,1	29,3	46,2	44,9	47,3	56,4	62,9	65,4	62,7
Créoles	50	54,2	51,6	39,9	44,4	44,2	34,3	24,8	24	27,2
Indéterminées	1,52	0	3,8	5,78	1,84	0,83	1,16	0,98	0,32	0,69
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 8-3 : Esclaves de Saint-Paul et Saint-Louis. Proportions des femmes d'après leurs origines.

	Recensements									
	1704	1708	1714	1719	1722	1725	1730	1732	1734	1735
Hommes										
Cafres	15,2	15,1	11,8	6,51	21,9	20	11,4	13,7	13,3	13
Indiens	14,4	22	25,7	16,3	14,2	10,7	8,79	8,18	7,29	6,35
Malgaches	41,7	30,2	21,1	37,9	30,4	33,9	48,4	53,3	57,1	56,1
Créoles	27,3	32,7	38	33,7	32,5	34,2	28,8	23,4	21,9	24,2
Indéterminés	1,52	0	3,38	5,58	1,05	1,19	2,7	1,49	0,5	0,44
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 8-4 : Esclaves de Saint-Paul et Saint-Louis. Proportions des hommes d'après leurs origines.

	Recensements									
	1704	1708	1714	1719	1722	1725	1730	1732	1733	1735
Ensemble										
Cafres	11,1	9,8	6,89	3,87	13,8	12,4	7,67	10,4	10	9,55
Indiens	9,6	20	20,9	12,4	11,5	8,64	7,27	6,5	5,75	5,16
Malgaches	42,9	29,4	24,7	41,6	36,2	39,5	51,9	57,8	60,9	59,2
Créoles	34,8	40,8	43,9	36,5	37,2	38,3	31,2	24,1	22,9	25,6
Indéterminés	1,52	0	3,56	5,67	1,37	1,12	2,03	1,25	0,42	0,56
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 8-5 : Esclaves de Saint-Paul et Saint-Louis. Proportions des hommes et des femmes d'après leurs origines.

La proportion des esclaves importés est toujours supérieure à celle des esclaves créoles. Elle est à son niveau le plus bas en 1714 et 1750-1760, lorsque les opérations de traite sont irrégulières et leur produit insuffisant. Aux mêmes dates, les esclaves créoles représentent près de 44% de la population servile des quartiers sous le vent en 1714, et 45% des esclaves du quartier de Saint-Denis en 1765. De 1714 à 1725, les esclaves importés représentent 60 % environ de l'ensemble des esclaves de la région sous le vent. Par la suite, avec le développement de la traite, leur importance croît régulièrement. On compte, dans la même zone, sous le gouvernement de Dumas (1727-1735), plus de 70 % d'esclaves de traite. La mortalité générale et la rivalité franco-anglaise dans la zone indianocéanique, ramènent en quelques années la proportion des esclaves importés à son plus faible niveau enregistré en 1714 dans la zone sous le vent. En 1755, les esclaves importés ne représentent plus que 53% de l'ensemble des

esclaves du quartier de Saint-Denis. La stratégie nataliste des propriétaires joue alors pleinement son rôle et permet durant toute la guerre de Sept ans (1756-1763) où esclaves créoles et esclaves de traite sont pratiquement à parité, la relative stabilité de la population servile.

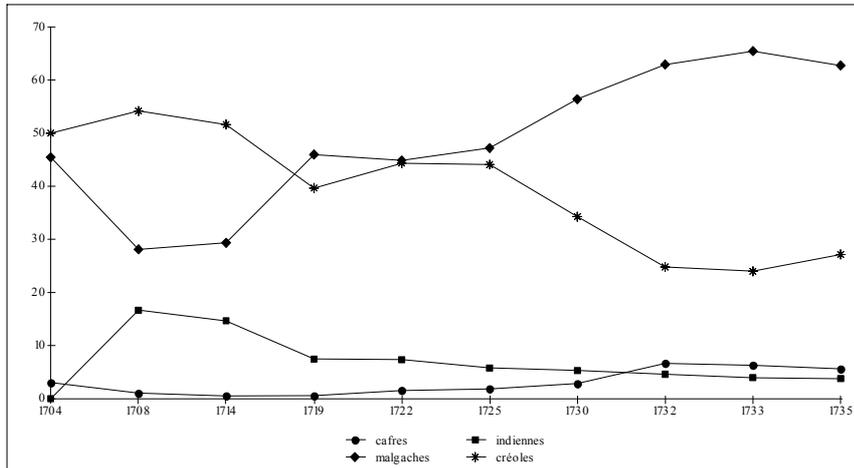


Figure 8-4 : Les femmes esclaves d'après leurs origines, dans les quartiers sous le vent de 1704 à 1735 (valeurs relatives).

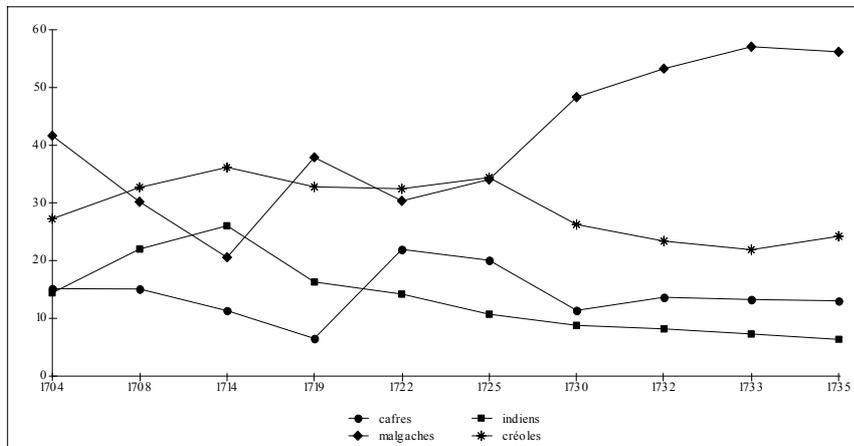


Figure 8-5 : Les hommes esclaves d'après leurs origines, dans les quartiers sous le vent de 1704 à 1735 (valeurs relatives).

Des disparités apparaissent si l'on s'intéresse à la composition ethnique de la population. Les traites malgaches, indiennes et cafres se montrent alors inégales aussi bien quantitativement que dans leur composante sexuelle.

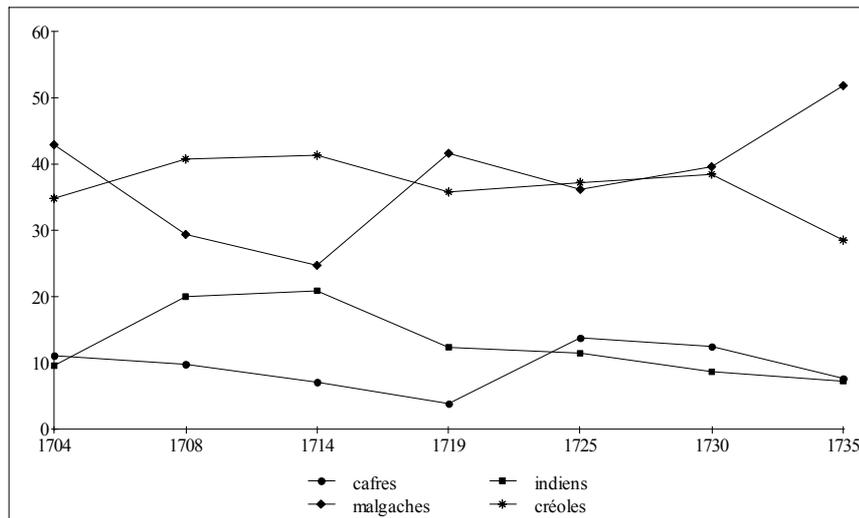


Figure 8-6 : Les esclaves d'après leurs origines, dans les quartiers sous le vent de 1704 à 1735 (valeurs relatives).

Dans la région sous le vent, de 1704 à 1725 (tab. 8.2 à 5, et fig. 8.4 à 6), on note, sous les effets conjugués des différentes traites et des unions entre esclaves, une tendance soutenue à la créolisation de la population servile, plus marquée chez les femmes que chez les hommes du fait de la plus forte mortalité masculine. De 1707 à 1717-18, sans interruption pour les hommes et de la même façon, de 1704 à 1717-18, pour les femmes, la caste des esclaves créoles est proportionnellement la mieux représentée des différentes castes. Vers 1717-18, le besoin de main d'oeuvre corrélatif à la mise en culture des caféiers, renforce la traite malgache d'esclaves des deux sexes, dont les effets apparaissent dès le recensement de 1719, où les esclaves malgaches des deux sexes supplantent leurs camarades créoles. Conséquence du médiocre rendement de la traite malgache et de la stratégie matrimoniale des propriétaires, la population créole des deux sexes se rapproche du niveau de son homologue malgache en 1722-1725. Au recensement de 1725, malgaches et créoles sont en nombre pratiquement équivalents, respectivement 229 et 231 têtes, soit un écart de 0,3% en faveur des seconds. L'observation de la répartition par origines des esclaves, tous sexes réunis, entraîne aux mêmes conclusions. Aux recensements de 1722 et 1725 : 1 puis 1,2 points séparent les Malgaches des Créoles, tantôt au profit des seconds, tantôt à celui des premiers.

Les conséquences de la crise démographique de 1729, conjuguées au besoin croissant de main d'oeuvre servile, apparaissent dès le recensement de 1730. Si, dans les cinq ans qui suivent, les effectifs créoles, tous sexes réunis, croissent en valeur absolue et passent de 553 à 872 individus, ils le doivent aux effets du croît de la traite, malgache pour l'essentiel, qui gomme le déficit de la crise précédemment évoquée. Durant ces cinq ans, les Malgaches sont majoritairement représentés - 60,9% de la population servile en 1733-34 -, et l'écart entre Malgaches et Créoles est de 34 points environ en 1735, alors qu'il était de 1,2 point dix ans plus tôt.

Les recensements du quartier de Saint-Denis (tab. 8.6 à 7 et fig. 8.7 à 9), nous permettent d'observer l'évolution de la population servile de ce quartier de 1735 à 1765. On note qu'en 1735, l'effectif de la population servile des quartiers Saint-Denis et Sainte-Suzanne est sensiblement le même en valeur absolue.

	Sainte-Suzanne	Saint-Denis						
		1735	1740	1745	1750	1755	1760	1765
Hommes	1735	2	1	1	1			
Espagne	1	153	208	450	401	344	280	262
Cafres	108	72	109	198	150	157	137	95
Indiens	492	492	664	725	534	479	496	565
Malgaches	151	236	383	543	653	716	758	629
Créoles		1	4	15	5	10	138	65
Indéterminés								
Total	911	956	1369	1932	1744	1706	1809	1616

	Sainte-Suzanne	Saint-Denis						
		1735	1740	1745	1750	1755	1760	1765
Femmes	1735	55	74	177	125	119	90	82
Cafrines	90	76	93	177	134	141	155	116
Indiennes	80	507	589	654	497	450	450	388
Malgaches	139	233	436	548	698	731	790	698
Créoles	17		4	10	25	16	128	53
Indéterminées								
Total	883	871	1196	1566	1479	1457	1613	1339

	Sainte-Suzanne	Saint-Denis						
		1735	1740	1745	1750	1755	1760	1765
Ensemble	1735	2	1	1	1			
Espagnol	1	208	282	627	526	463	370	344
Cafres	249	148	202	375	284	298	292	211
Indiens	188	999	1253	1379	1031	929	946	953
Malgaches	1049	469	819	1091	1351	1447	1548	1327
Créoles	290	1	8	25	192	26	266	120
Indéterminés	17							
Total	1794	1827	2565	3498	3385	3163	3422	2965

Tableau 8-6 : Les esclaves du quartier de Sainte-Suzanne et Saint-Denis, selon leurs origines et leur sexe, d'après les recensements (valeurs absolues).

	Sainte-Suzanne	Saint-Denis							Bourbon <sup>863</sup>
		1735	1740	1745	1750	1755	1760	1765	
Ensemble %		1735	1740	1745	1750	1755	1760	1765	1842
Cafres	139	114	110	179	155	146	108	116	320
Indiens	105	81	79	107	84	94	85	71	
Malgaches	585	457	488	394	305	294	276	323	240
Créoles	162	257	319	312	399	457	452	449	440
Indéterminés	9	1	3	7	57	8	78	41	
Total	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000

Tableau 8-7 : Les esclaves du quartier de Sainte-Suzanne et Saint-Denis, selon leurs origines, d'après les recensements (valeurs relatives).

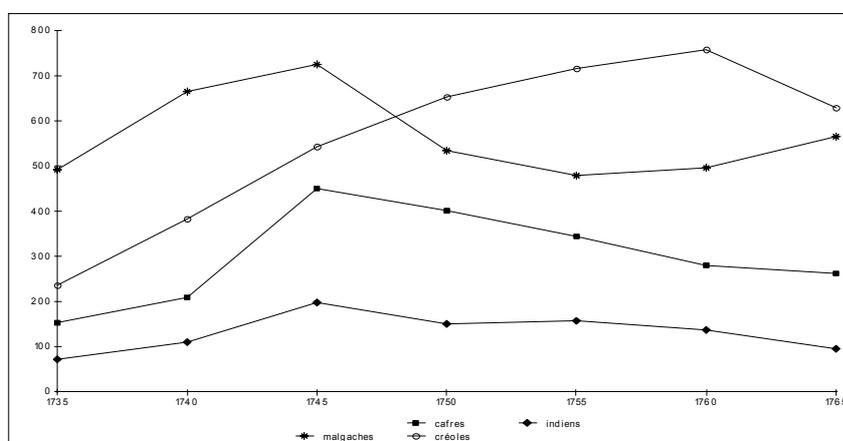


Figure 8-7 : Les hommes esclaves au quartier Saint-Denis, d'après leurs origines, 1735-1765 (valeurs absolues).

Au quartier Saint-Denis, on retrouve, les deux sexes confondus, la croissance plus ou moins régulière mais continue, jusqu'en 1760, de la courbe représentant les Créoles, dont le nombre dépasse celui des esclaves malgaches en 1750. L'apport de la traite malgache, africaine et indienne connaît son apogée en 1745. Durant les trois dernières années de la guerre de succession d'Autriche (1740-48) et jusqu'en 1750, les effets conjugués de la mortalité générale et du ralentissement de la traite malgache et africaine, entraînent la diminution plus ou moins rapide du nombre des esclaves importés. Par la suite, la traite malgache suffit à peine à maintenir la stabilité des effectifs d'esclaves de cette caste. La mortalité et le coup d'arrêt porté à la traite africaine, expliquent le déclin continu des esclaves cafres. Leur nombre dépasse de peu celui des Indiens dont l'effectif demeure relativement stable durant toute cette

<sup>863</sup> A. Moreau de Jonnés. *Recherches statistiques sur l'Esclavage colonial et sur les moyens de le supprimer. Slatikine Reprints, Genève, 1978. Réimpression de l'Édition de Paris, 1842. 273 pp., p. 35.*

période sans doute grâce aux effets conjugués d'une mortalité moindre et d'une traite régulière quoique peu importante.

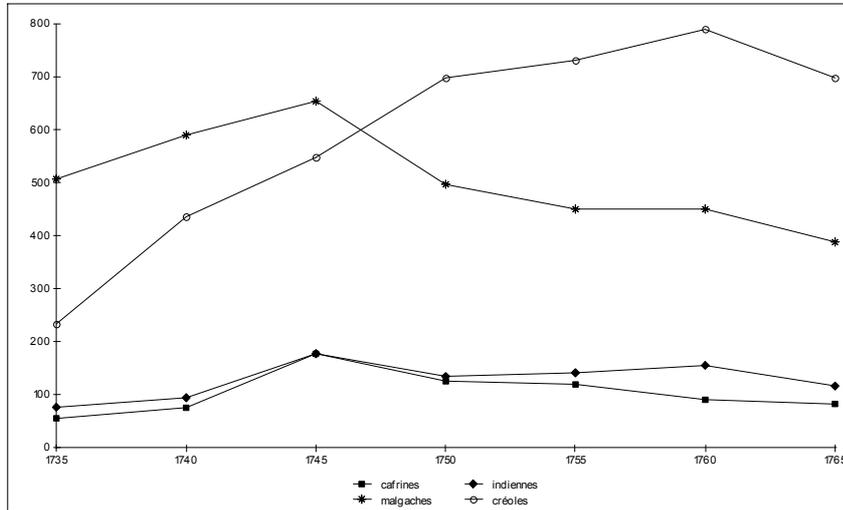


Figure 8-8 : Les femmes esclaves au quartier Saint-Denis, d'après leurs origines, 1735-1765 (valeurs absolues).

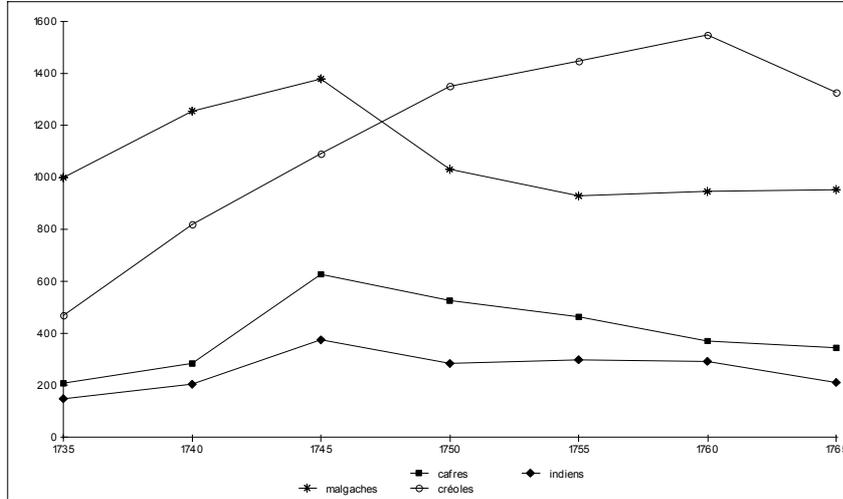


Figure 8-9 : Population servile du quartier Saint-Denis, d'après ses origines, 1735-1765 (valeurs absolues).

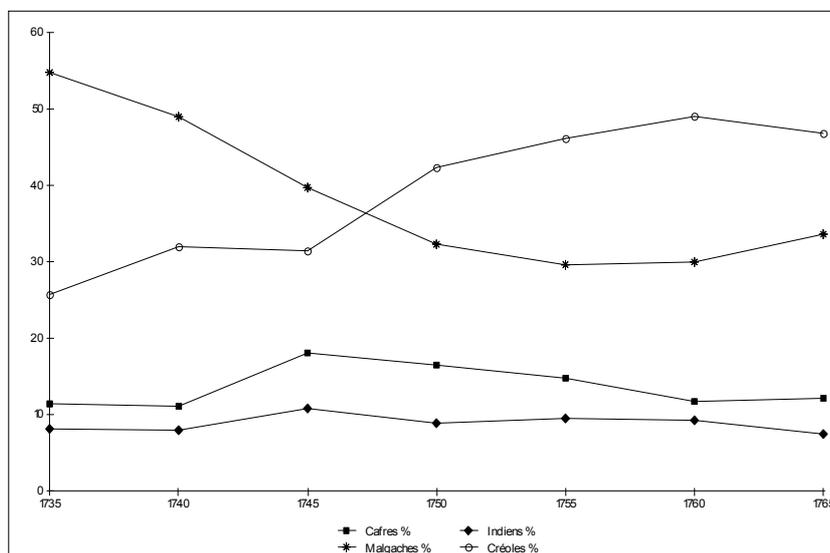


Figure 8-10 : Population servile du quartier Saint-Denis, d'après ses origines, 1735-1765 (valeurs relatives).

Dans son ensemble, la population servile du quartier Saint-Denis croît régulièrement de 1735 à 1745. Le quartier compte alors près de trois mille cinq cents esclaves. Elle décline par la suite, du fait du ralentissement, ou de l'arrêt, des opérations de traite, consécutif à la guerre de Succession d'Autriche. Pour finir, elle conserve une relative stabilité, sous l'effet conjugué de la croissance de la population servile créole et de la poursuite de la traite, malgache surtout, à un niveau moins élevé cependant que dans les années 1740-45. De 1748 à 1760, l'accroissement régulier de la population servile créole, proche de la parité à la veille de la guerre de Sept ans (46% des esclaves en 1755), explique en partie l'essoufflement du grand-marronnage<sup>864</sup> et la stabilité de l'effectif servile du quartier Saint-Denis, qui compte entre trois mille et trois mille cinq cents esclaves environ, de 1745 à 1763, du milieu de la guerre de Succession d'Autriche à la fin de celle de Sept ans.

<sup>864</sup> Bien que l'on signale encore à cette époque quelques complots ou cabales d'esclaves, cette forte présence d'esclaves créoles favorise Bouvet dans la « guerre d'extermination » qu'il livre aux grands marrons. Voir R. Bousquet. *Les esclaves et leurs maîtres à Bourbon (La Réunion), au temps de la Compagnie des Indes, 1665-1767*. Livre III, chapitre 2.3.11 : La relative liberté de mouvement de l'esclave à Bourbon.

## 8.2. : L'équilibre des sexes.

%	1704	1708	1714	1719	1722	1725	1730	1732	1733	1735
Cafres	1000	2400	2800	1400	2083	1500	518	230	245	266
Indiens		219	226	269	289	257	215	198	215	193
Malgaches	183	178	93	102	101	100	111	95	102	103
Créoles	109	100	95	105	109	108	109	105	106	102
Ensemble	200	166	129	124	150	140	129	112	116	115
Importés	294	243	170	139	185	165	137	113	119	120

Nota : ensemble = ensemble des castes, castes indéterminées comprises.  
Importés = Cafres, Indien et Malgaches.

Tableau 8-8 : Rapport de masculinité des esclaves recensés aux quartiers de Saint-Paul et Saint-Louis (1704-1735).

%	1735	1740	1745	1750	1755	1760	1765
Cafres	278	281	254	321	289	311	320
Indiens	95	117	112	112	111	88	82
Malgaches	97	113	111	107	106	110	146
Créoles	101	88	99	94	98	96	90
Ensemble	110	114	123	118	117	112	121
Importés	112	130	136	144	138	131	157

Nota : Ensemble = ensemble des castes, castes indéterminées comprises.  
Importés = Cafres, Indien et Malgaches.

Tableau 8-9 : Rapport de masculinité des esclaves recensés dans le quartier Saint-Denis (1735-1765).

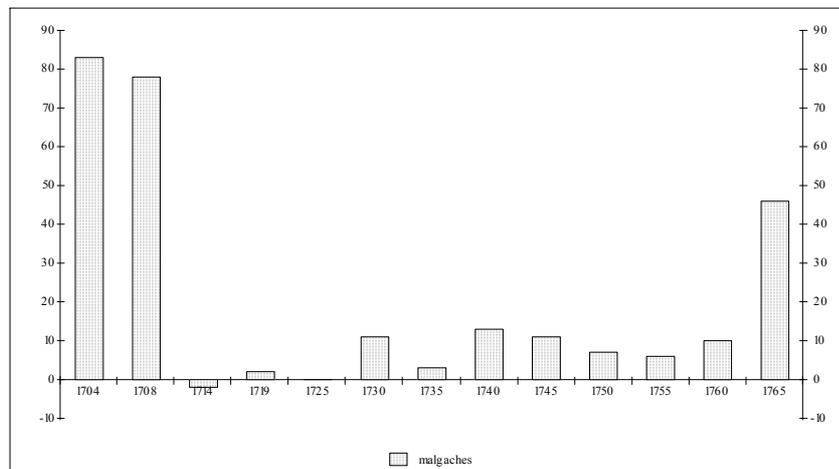


Figure 8-11 : Rapports de masculinité des esclaves malgaches, d'après les recensements (Saint-Paul, Saint-Louis, 1704 à 1735), Saint-Denis, 1740 à 1765).

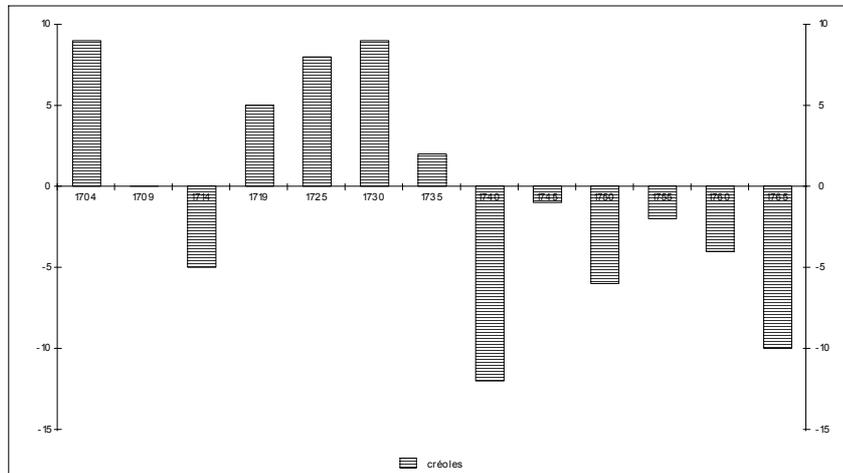


Figure 8-12 : Rapports de masculinité des esclaves créoles, d'après les recensements (Saint-Paul, Saint-Louis, 1704 à 1735), Saint-Denis, 1740 à 1765).

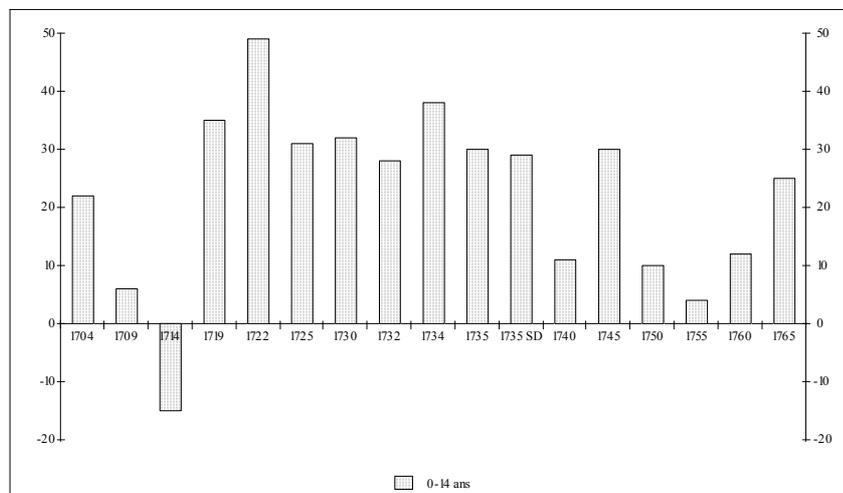


Figure 8-13 : Rapport de masculinité des esclaves de 0-14 ans, d'après les recensements (Saint-Paul, Saint-Louis, 1704 à 1735), Saint-Denis, 1735 à 1765).

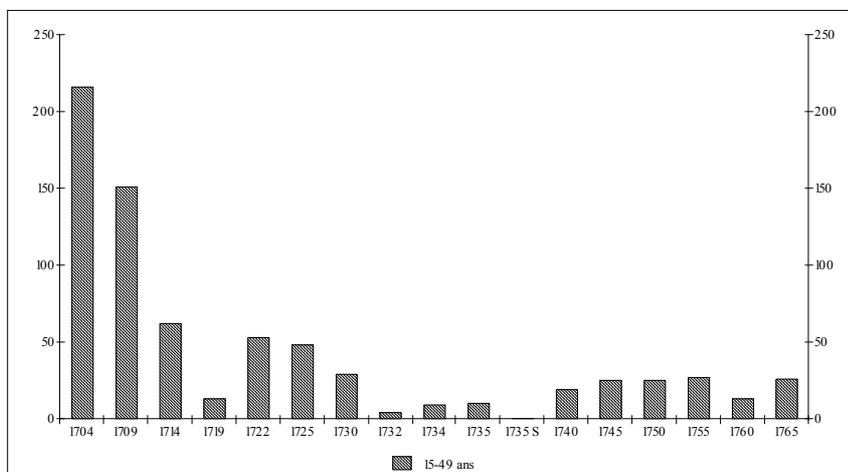


Figure 8-14 : Rapport de masculinité des esclaves de 15-49 ans, d'après les recensements (Saint-Paul, Saint-Louis, 1704 à 1735), Saint-Denis, 1735 à 1765).

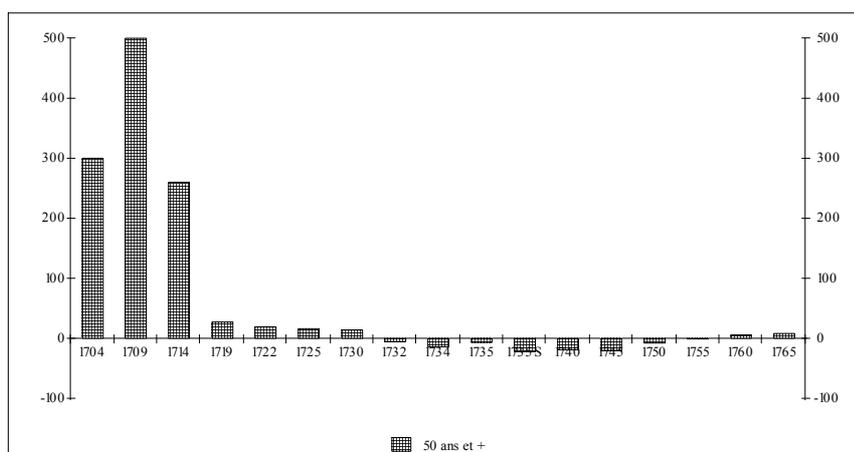


Figure 8-15 : Rapport de masculinité des esclaves de 50 ans et plus, d'après les recensements (Saint-Paul, Saint-Louis, 1704 à 1735), Saint-Denis, 1735 à 1765).

L'étude de l'évolution du rapport de masculinité (tab. 8.8 et 9 et fig. 8.11 à 12) dans la population servile, nous permet de vérifier si la répartition des sexes est équilibrée. Si l'on considère l'ensemble des individus, toutes castes

confondues, cet équilibre est loin d'être atteint. Les rapports de masculinité (nombre d'hommes pour cent femmes) font apparaître au recensement de 1704, la présence de 2 hommes pour une femme. L'écart entre les sexes tend par la suite à se réduire jusqu'à se rapprocher en 1735, à Saint-Denis surtout, de la limite supérieure du rapport de masculinité naturel<sup>865</sup>.

Si l'on affine l'analyse en considérant le rapport de masculinité au sein de chacun des groupes ethniques, des disparités apparaissent. C'est ainsi que les traites indiennes privilégient, jusqu'en 1735, le sexe masculin, à tel point qu'au recensement de 1722, on compte près de trois Indiens pour une Indienne. Dès 1735, cependant, au quartier de Saint-Denis, le rapport de masculinité se rapproche des limites naturelles, sans doute sous l'effet conjugué de l'arrêt ou de la diminution de l'importation d'esclaves de cette caste, et de la plus forte mortalité des hommes. A partir de 1760, chez les esclaves indiens, les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

Chez les Malgaches, au quartier de Saint-Paul, à partir de 1714, l'équilibre des sexes est relativement respecté. Compris entre 93 et 111, il est proche du rapport de masculinité naturel. Il en est de même au quartier de Saint-Denis de 1735 à 1760. Bien que la traite ait jeté dans l'île plus d'hommes que de femmes malgaches esclaves, une mortalité masculine plus importante que la mortalité féminine explique, sans doute, ce relatif équilibre des sexes<sup>866</sup>.

C'est parmi les Cafres que l'on observe un déséquilibre considérable des sexes : 10, 24, 14 hommes pour une femme en 1704, 1708, 1719. Cet écart, énorme, s'amenuise par la suite, et de 1732 à 1765 on compte à Saint-Paul et à Saint-Denis entre 2, 3 et 3,2 Cafres pour une Cafrine.

Dans le groupe des Créoles, le rapport de masculinité est compris dans les limites admises évoquées ci-dessus, ce qui corrobore les conclusions tirées de l'étude du rapport de masculinité à la naissance des esclaves créoles.

L'étude du rapport de masculinité nous permet d'approcher des objectifs et des stratégies de la traite. Les Cafres dont la traite est essentiellement masculine, bien qu'au Mozambique, par exemple, les femmes soient vouées aux travaux des champs et des jardins, sont durant toute la période, sans doute prioritairement destinés à la marine et aux travaux considérés comme les plus pénibles. Pour les autres esclaves importés, avec le temps, les esclavagistes adoptent une stratégie de traite qui cherche à réduire le déséquilibre des sexes.

Quant aux créoles, peut-on conclure que les rapports de masculinité de ce groupe, compris, de 1704 à 1735, dans les limites naturelles enregistrées à la naissance, indiquent une mortalité non sélective des sexes ? On aurait pu

---

<sup>865</sup> Pour 1 600 naissances, les limites du rapport de masculinité naturel sont comprises entre 100 et 110. Louis Henry, *Techniques...*, p. 47.

<sup>866</sup> Lorsque on considère les cargaisons de captifs dans leur ensemble, il semble bien que l'équilibre des sexes y soit à peu près réalisé. Les autorités de Bourbon invitent régulièrement les responsables de la traite à veiller à former leurs cargaisons d'esclaves d'un nombre à peu près égal d'hommes et de femmes. Elles ne manquent pas de protester auprès de la Compagnie lorsque cette règle n'est pas respectée, comme l'indique en 1733, cette plainte du Conseil de Bourbon qui proteste de n'avoir reçu qu'un nombre insuffisant d'esclaves : « Les traites à Madagascar depuis deux ans n'ont point été heureuses [...] neuf cents têtes, la plus grande partie des femmes et des enfants [...] ». Il est vrai que le Conseil vient de consacrer quatre pages à la critique de la traite du sieur Dhermitte, capitaine de la *Diane*. *A la Compagnie, du 20 décembre 1733*. Correspondance, t. II, op. Cit., p. 139-146.

s'attendre à ce que, du fait des effets délétères du travail servile auquel était plus particulièrement soumise la population masculine, la mortalité masculine l'emportât sur la mortalité féminine et que, par voie de conséquence, le rapport de masculinité du groupe créole, à la différence de celui trouvé aux différents recensements, indiquât une légère sur-représentation féminine, comme c'était le cas en 1714, où l'on comptait environ 95 hommes pour 100 femmes. Il semble qu'on ne puisse pas soutenir cette hypothèse<sup>867</sup>, car nous n'avons pas affaire à une population fermée : le groupe des créoles, s'il est issu en partie de familles conjugales ou maternelles entièrement ou partiellement autochtones, provient pour une grande part de l'union d'esclaves étrangers, et son développement dépend en grande partie des fluctuations de la traite, comme le vérifie la sous-représentation masculine enregistrée au quartier de Saint-Denis de 1740 à 1763, au moment du second affrontement franco-anglais pour le contrôle de l'Inde.

La stratégie de la traite apparaît également lorsque l'on considère la distribution du rapport de masculinité dans les trois groupes d'âges réunissant les jeunes, les actifs, les esclaves âgés, tous sexes et castes réunis (tab. 8.10 et fig. 8.13 à 15). Chez les jeunes de 0 à 14 ans, on remarque la corrélation entre les faibles indices de masculinité et les périodes où les vaisseaux de traite déposent peu d'esclaves dans l'île : cf. les recensements de 1709, 1714, 1740, 1750 à 1760. Lorsque la traite fournit son contingent habituel de captifs, les enfants mâles dominent dans ce groupe, du fait du nombre relativement important des négrillons dans les cargaisons d'esclaves importés.

Dans le groupe des actifs où l'on recense plus de trois hommes pour une femme en 1704, et 5 hommes pour deux femmes en 1709, le rapport de masculinité se rapproche par la suite de la normale et l'on compte de 11 à 12 hommes d'âge actif pour 10 femmes du même groupe de 1730 à 1760. Ce qui montre bien le soin apporté par les propriétaires à tendre vers de l'équilibre des sexes, au sein de la population d'esclaves en âge d'être mariés.

La distribution du rapport de masculinité au sein de la population des esclaves de 50 ans et plus, essentiellement constituée d'esclaves de traite, montre, la forte proportion des hommes parmi les esclaves âgés et ce jusqu'en 1730. Durant cette période la traite jette dans l'île plus d'hommes que de femmes de ce groupe d'âges. A partir de 1732, et jusqu'en 1755, les traitants veillent plus soigneusement à ne plus encombrer les cargaisons d'esclaves de captifs trop âgés. Le Conseil de Bourbon rappelle, en 1733, qu'il a défendu à tous les capitaines de recevoir des noirs de plus de 25 ans « *de plus vieux, ajoute-t-il, sont indomptables, se rendent marrons et sont non seulement*

<sup>867</sup> En remplaçant, pour l'année 1729, les décès des esclaves par la moyenne des décès survenus durant les années encadrantes, on obtient si l'on compare les décès masculins aux décès féminins, le rapport suivant. Les indéterminés ont été répartis à égalité entre les sexes.

années	hommes	femmes	rapport
1710-1719	50	26	192,3
1720-1729	82,75	55,25	149,8
1730-1739	258,5	205,5	125,8

*inutiles dans la colonie, mais même dangereux* »<sup>868</sup>. Aussi les valeurs observées du rapport de masculinité se rapprochent-elles des valeurs naturelles pour ce groupe d'âge où par mortalité naturelle, les femmes deviennent plus nombreuses que les hommes.

Saint-Paul	Hommes			Femmes			Rapport de masculinité			
	0-14	15-49	50 +	0-14	15-49	50 +	0-14	15-49	50 +	total
1704	60	136	12	49	43	3	122	316	400	219
1709	68	171	12	64	68	2	106	251	600	187
1714	79	132	18	91	81	5	87	163	360	129
1719	208	203	19	154	179	15	135	113	127	124
1722	244	307	19	164	201	16	149	153	119	150
1725	257	389	29	196	262	25	131	148	116	140
1730	350	603	48	265	466	42	132	129	114	129
1732	516	886	55	404	849	58	128	104	95	111
1734	654	1086	56	474	998	65	138	109	86	117
1735	645	1095	82	498	996	88	130	110	93	115

Saint-Denis	Hommes			Femmes			Rapport de masculinité			
	0-14	15-49	50 +	0-14	15-49	50 +	0-14	15-49	50 +	total
1735	686	1111	67	532	1116	86	129	100	78	107
1740	451	867	51	496	727	63	111	119	81	114
1745	618	1239	75	477	995	94	130	125	80	123
1750	567	1069	103	515	852	112	110	125	92	118
1755	470	1087	149	452	854	151	104	127	99	117
1760	491	1131	187	437	999	177	112	113	106	112
1765	373	1047	183	298	833	170	125	126	108	123

Nota : 1704, 1709, recensements généraux. 1735 Saint-Denis : quartiers de Saint-Denis et Sainte-Suzanne réunis.

Tableau 8-10 : rapports de masculinité des esclaves, par grands groupes d'âges, aux quartiers de Saint-Paul et Saint-Louis (1704-1735) et Saint-Denis (1735-1765).

### 8.3. : Répartition par âges de la population servile.

#### 8.3.1. Répartition par grands groupes d'âges.

S'agissant d'une population servile, pour l'essentiel vouée aux travaux agricoles, il est intéressant d'étudier sa composition par grandes tranches d'âges. Pour obtenir une vue plus rapide de sa structure, nous nous limiterons à la répartition par grands groupes d'âges : « jeunes » de 0 à 14 ans, « personnes d'âge actif » de 15 à 49 ans, « vieux » de 50 ans et plus (tableau 8.11, fig. 8.16).

<sup>868</sup> Correspondance. t. II, p. 141. *A la Compagnie, du 20 décembre 1733.*

La population servile des quartiers sous le vent est essentiellement composée d'adultes d'âge actif. L'action combinée du mouvement naturel de la population et de l'insuffisance de la traite, fait que cette population a tendance à rajeunir de 1708 à 1719. A partir de 1718, la mise en oeuvre toujours plus active de la traite entraîne son vieillissement : exception faite du recensement de 1719, où « individus d'âge actif » et « jeunes » sont proportionnellement à peu près également représentés, respectivement 491 et 465 pour mille, le groupe des actifs représente par la suite, à partir de 1725, de 60 à 65% environ de la population servile. Au quartier de Saint-Denis, la proportion des esclaves âgés, des deux sexes, demeure relativement stable jusqu'à la fin de la guerre de Succession d'Autriche. C'est durant les dernières quinze années de présence de la Compagnie des Indes que les conséquences de la rivalité franco-anglaise pour le contrôle de l'Inde se font plus durablement sentir : le vieillissement de la population servile s'accroît ; en 1765, les « jeunes » qui en 1719 représentaient 46% environ des esclaves, ne représentent plus que 23% de la population asservie.

Recensements Saint-Paul, Saint-Louis	Répartition en p. 1000 du total.			
	0-14 ans	15-49 ans	50 ans et +	Total
1704	360	591	50	1000
1709	343	621	36	1000
1714	419	525	57	1000
1719	465	491	44	1000
1722	429	534	37	1000
1725	391	562	47	1000
1730	347	603	51	1000
1732	332	627	41	1000
1734	338	625	36	1000
1735	336	614	50	1000

Recensements Saint-Denis.	Répartition en p. 1000 du total.			
	0-14 ans	15-49 ans	50 ans et +	Total
1735	339	619	43	1000
1740	334	621	44	1000
1745	313	639	48	1000
1750	336	597	67	1000
1755	291	614	95	1000
1760	271	622	106	1000
1765	231	647	122	1000

Nota : Saint-Denis 1735 regroupe Saint-Denis et Sainte-Suzanne.

Tableau 8-11 : Répartition par grands groupes d'âges des esclaves des quartiers Saint-Paul et Saint-Louis (1704-1735), valeurs relatives).

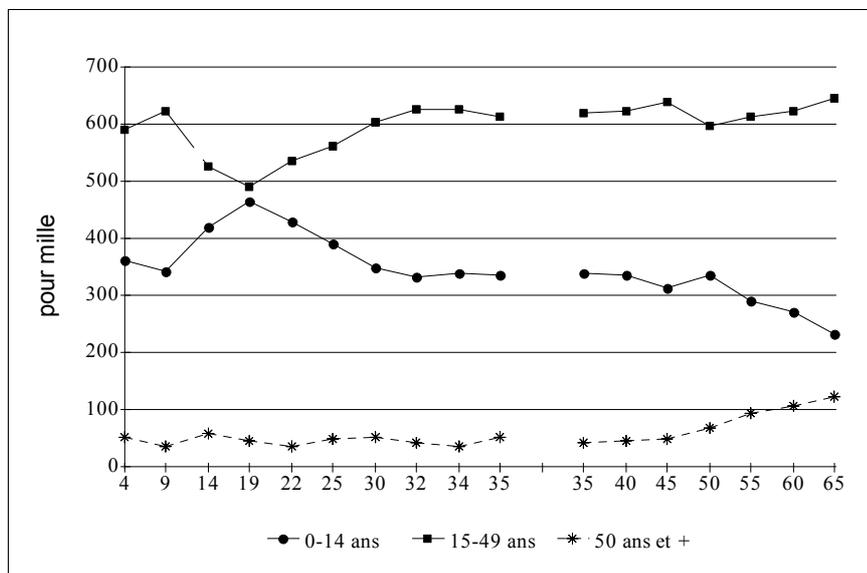


Figure 8-16: Répartition par grands groupes d'âges des esclaves des quartiers Saint-Paul et Saint-Louis (1704-1735), Saint-Denis (1735-1765), (valeurs relatives).

### 8.3.2. : Pyramide des âges de la population servile aux différents recensements

On rappellera ici, les réserves évoquées au chapitre méthodes et problèmes, qui touchent à la précision des âges attribués aux esclaves dans les diverses sources consultées. Les âges déclarés aux recensements ne sont qu'approximatifs, exception faite de l'âge des créoles dont les dates de naissances sont connues, ils peuvent être, un jour, utilement corrigés<sup>869</sup>.

Recensement	Ages, valeurs absolues						Ages, valeurs relatives. p. 1000					
	Créoles		Importés		Ensemble		Créoles		Importés		Ensemble	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1704												
65-et +			4		4				20	0	13	0
60-64			3	1	3	1			15	5	10	3
55-59			1		1				5	0	3	0
50-54			4	2	4	2			20	10	13	7
45-49			4	2	4	2			20	10	13	7
40-44			10	4	10	4			50	20	33	13
25-39			10	1	10	1			50	5	33	3
30-34	2	2	22	6	24	8	20	20	109	30	79	26
25-29	4	1	17	5	21	6	40	10	84	25	69	20
20-24	1	0	28	10	29	10	10	0	139	50	96	33
15-19	6	4	32	8	38	12	59	40	158	40	125	40
10-14	7	9	23	5	30	14	69	89	114	25	99	46
5-9	12	11			12	11	119	109	0	0	40	36
0-4	18	24			18	24	178	238	0	0	59	79
total	50	51	158	44	208	95	495	505	782	218	686	314
ensemble	101		202		303		1000		1000		1000	

Tableau 8-12: Esclaves, répartition par âges au recensement général de 1704 (valeurs absolues et relatives).

<sup>869</sup> Mise à part l'ordonnance de Serquigny, en date du premier août 1696 (ADR. C° 6), et exception faite du recensement général de 1730, fait pour connaître l'exact rapport de force entre les populations blanches et serviles et au sujet duquel on fit appel aux délateurs tant blancs que noirs afin de s'assurer de son exactitude, dans l'état actuel de nos recherches, on ignore les motifs exacts et les critères sur lesquels se fonde la rédaction des recensements. Il semble que la plupart des dénombrements d'esclaves d'habitation aient été dressés à partir des listes d'esclaves établies pour servir au recensement précédent. C'est pourquoi, le plus souvent, pour un esclave donné, l'âge déclaré au recensement « n+1 », correspond à l'âge déclaré au recensement « n » majoré d'un an. Il arrive, lorsque le rédacteur se trompe de ligne, que l'erreur d'âges ou/et d'origine qu'il commet alors, soit répercutée sur un ou plusieurs recensement successifs. C'est pourquoi, il est nécessaire d'établir une fiche par habitation, où sont enregistrés nominativement par caste et âges, les esclaves déclarés à chacun des différents recensements : le prénom et surnom, la caste, le rang dans la déclaration parfois, permettent alors généralement la correction.

Recensements	Ages, valeurs absolues						Ages, valeurs relatives. p. 1000					
	Créoles		Importés		Ensemble		Créoles		Importés		Ensemble	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1709												
65-et +			4		4				17	0	10	0
60-64			3	1	3	1			13	4	8	3
55-59			2		2				8	0	5	0
50-54			3	1	3	1			13	4	8	3
45-49			9		9				38	0	23	0
40-44			13	4	13	4			55	17	34	10
25-39	1	2	12	1	13	3	7	14	51	4	34	8
30-34	3	2	20	8	23	10	20	14	84	34	60	26
25-29	4	1	20	15	24	16	27	7	84	63	62	42
20-24	7	3	43	9	50	12	47	20	181	38	130	31
15-19	8	8	33	15	39	23	41	54	139	63	101	60
10-14	10	7	17	4	27	11	68	47	72	17	70	29
5-9	20	27			20	27	135	182	0	0	52	70
0-4	21	26			21	26	142	176	0	0	55	68
total	72	76	179	58	251	134	486	514	755	245	652	348
ensemble	148		237		385		1000		1000		1000	

Tableau 8-13: Esclaves, répartition par âges au recensement général de 1709 (valeurs absolues et relatives).

Recensement	Ages, valeurs absolues						Ages, valeurs relatives. p. 1000					
	Créoles		Importés		Ensemble		Créoles		Importés		Ensemble	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1714												
65-et +			4	2	4	2			18	9	10	5
60-64			3	2	3	2			14	9	7	5
55-59			1		1				5		2	
50-54			10	1	10	1			45	5	25	2
45-49		1	4	3	4	4		5	18	14	10	10
40-44		1	6	1	6	2		5	27	5	15	5
25-39	2		11	5	13	5	11		50	23	32	12
30-34	4	1	20	12	24	13	22	5	90	54	59	32
25-29	3	3	23	12	26	15	16	16	104	54	64	37
20-24	7	5	25	18	32	23	38	27	113	81	79	57
15-19	7	7	20	12	27	19	38	38	90	54	67	47
10-14	14	14	8	8	22	22	76	76	36	36	54	54
5-9	16	25	4	6	20	31	86	135	18	27	49	76
0-4	37	38			37	38	200	205			91	94
total	90	95	139	82	229	177	486	514	629	371	564	436
ensemble	185		221		406		1000		1000		1000	

Tableau 8-14 : Esclaves, répartition par âges au recensement de 1714 (valeurs absolues et relatives).

Recensement	Ages, valeurs absolues						Ages, valeurs relatives. p. 1000					
	Créoles		Importés		Ensemble		Créoles		Importés		Ensemble	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1719												
65-et +			4,75	3,75	4,75	3,75			10	8	6	5
60-64			4,75	3,75	4,75	3,75			10	8	6	5
55-59			4,75	3,75	4,75	3,75			10	8	6	5
50-54		1	4,75	2,75	4,75	3,75		4	10	6	6	5
45-49	1	2	9	4	10	6	4	7	18	8	13	8
40-44	2	1	15	12,5	17	13,5	7	4	30	25	22	17
25-39	3		14	13,5	17	13,5	11	0	28	27	22	17
30-34	5	1	28,5	38	33,5	39	18	4	58	77	43	50
25-29	4	5	29,5	34	33,5	39	14	18	60	69	43	50
20-24	8	7	38	36	46	34	28	25	77	55	59	44
15-19	13	12	33	31	46	34	46	42	67	44	59	44
10-14	15	26	60	27	75	53	53	92	121	55	96	68
5-9	43	38	37	18	80	56	152	134	75	36	103	72
0-4	51	45	2		53	45	180	159	4	0	68	58
total	145	138	285	228	430	348	512	488	576	424	553	447
ensemble	283		495		778		1000		1000		1000	

Tableau 8-15: Esclaves, répartition par âges au recensement de 1719 (valeurs absolues et relatives).

Recensement	Ages, valeurs absolues						Ages, valeurs relatives. p. 1000					
	Créoles		Importés		Ensemble		Créoles		Importés		Ensemble	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1725												
65-et +			7,25	6,25	7,25	6,25			10	9	6	5
60-64			7,25	6,25	7,25	6,25			10	9	6	5
55-59			7,25	6,25	7,25	6,25			10	9	6	5
50-54	1	2	6,25	4,25	7,25	6,25	2	5	9	6	6	5
45-49		1	17	7	17	8		2	24	10	15	7
40-44	1		31,5	30,5	32,5	30,5	2		44	43	28	26
25-39	4		28,5	30,5	32,5	30,5	9		40	43	28	26
30-34	4	7	50	29,5	54	36,5	9	16	70	41	47	32
25-29	8	3	46	33,5	54	36,5	18	7	64	47	47	32
20-24	10	14	89,5	46	99,5	60	23	32	125	64	86	52
15-19	17	27	82,5	33	99,5	60	38	61	116	46	86	52
10-14	45	35	56	34	101	69	101	79	78	48	87	60
5-9	64	54	15	3	79	57	144	122	21	4	68	49
0-4	77	70			77	70	173	158	0	0	66	60
total	231	213	444	270	675	483	520	480	622	378	583	417
ensemble	444		714		1158		1000		1000		1000	

Tableau 8-16 : Esclaves, répartition par âges au recensement de 1725 (valeurs absolues et relatives, quartiers de Saint-Paul et Saint-Louis).

Recensement	Ages, valeurs absolues						Ages, valeurs relatives. p. 1000					
	Créoles		Importés		Ensemble		Créoles		Importés		Ensemble	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1730												
65-et +			12	10,5	12	10,5			10	9	7	6
60-64			12	10,5	12	10,5			10	9	7	6
55-59	1		11	10,5	12	10,5	2		9	9	7	6
50-54	1	1	11	9,5	12	10,5	2	2	9	8	7	6
45-49	1	1	17	19	18	20	2	2	14	16	10	11
40-44	2		39,5	42	42,5	42	5	0	32	34	24	24
25-39	6	2	36,5	40	42,5	42	11	4	30	33	24	24
30-34	8	6	98	63	106	69	14	11	80	52	60	39
25-29	7	3	99	66	106	69	13	5	81	54	60	39
20-24	14	21	130	91	144	112	25	38	106	75	81	63
15-19	29	33	115	79	144	112	52	60	94	65	81	63
10-14	68	44	112	54	180	98	123	80	92	44	101	55
5-9	75	86	20	9	95	95	136	156	16	7	54	54
0-4	75	68		4	75	72	136	123	0	3	42	41
total	288	265	713	508	1001	773	521	479	584	416	564	436
ensemble	553		1221		1774		1000		1000		1000	

Tableau 8-17 : Esclaves, répartition par âges au recensement de 1730 (valeurs absolues et relatives, quartiers de Saint-Paul et Saint-Louis).

Recensement	Ages, valeurs absolues						Ages, valeurs relatives. p. 1000					
	Créoles		Importés		Ensemble		Créoles		Importés		Ensemble	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1735												
65-et +			20,5	22	20,5	22			8	9	6	6
60-64	2		18,5	22	20,5	22	2		7	9	6	6
55-59		1	20,5	21	20,5	22	0	1	8	8	6	6
50-54	2		18,5	22	20,5	22	2	0	7	9	6	6
45-49	2	1	37	39	39	40	2	1	15	15	11	12
40-44	4	1	80	69	84	70	5	1	32	27	25	21
25-39	4	2	80	68	84	70	5	2	32	27	25	21
30-34	4	8	184	186	188	194	5	9	73	73	55	57
25-29	17	15	171	179	188	194	19	17	68	71	55	57
20-24	30	30	22-	184	256	214	34	34	89	73	75	63
15-19	39	30	217	184	256	214	45	34	86	73	75	63
10-14	64	72	240	111	304	183	73	83	95	44	89	54
5-9	75	87	53	26	128	113	86	100	21	10	38	33
0-4	198	184	15	18	213	202	227	211	6	7	63	59
total	441	431	1381	1151	1822	1582	506	494	545	455	535	465
ensemble	872		2532		3404		1000		1000		1000	

Tableau 8-18 : Esclaves, répartition par âges au recensement de 1735 (valeurs absolues et relatives, quartiers de Saint-Paul et Saint-Louis).

Recensement	Ages, valeurs absolues						Ages, valeurs relatives. p. 100021					
	Créoles		Importés		Ensemble		Créoles		Importés		Ensemble	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1735												
65-et +	1		5	10	6	10	1		2	4	2	3
60-64		1	13	24	13	25		1	5	8	4	7
55-59			9	11	9	11			3	4	3	3
50-54		1	39	39	39	40		1	14	14	11	11
45-49			35	28	35	28			12	10	10	8
40-44	1	2	105	108	106	110	1	3	37	38	29	31
25-39	1	4	89	77	90	81	1	5	31	27	25	23
30-34	4	7	190	223	194	230	5	9	67	79	54	64
25-29	6	8	227	254	233	262	8	11	80	89	65	73
20-24	16	9	219	228	235	237	21	12	77	80	65	66
15-19	16	20	202	148	218	168	21	26	71	52	61	47
10-14	34	33	240	144	274	177	45	43	85	51	76	49
5-9	78	81	82	42	160	123	103	107	29	15	44	34
0-4	230	206	22	26	252	232	303	271	8	9	70	64
total	387	372	1477	1362	1864	1734	510	490	520	480	518	482
ensemble	759		2839		3598		1000		1000		1000	

Tableau 8-19 : Esclaves, répartition par âges au recensement de 1735 (valeurs absolues et relatives, quartiers de Saint-Denis, Sainte-Suzanne).

Recensement	Ages, valeurs absolues						Ages, valeurs relatives. p. 1000					
	Créoles		Importés		Ensemble		Créoles		Importés		Ensemble	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1740												
65-et +			9	13	9	13			5	7	4	5
60-64			5	13	5	13			3	7	2	5
55-59			17	11	17	11			10	6	7	4
50-54		1	20	25	20	26		1	11	14	8	10
45-49		2	39	43	39	45		2	22	25	15	18
40-44	1	2	55	53	56	55	1	2	32	30	22	21
25-39	3	5	106	82	109	87	4	6	61	47	42	34
30-34	7	8	151	137	158	145	9	10	86	78	62	57
25-29	5	10	162	130	167	140	6	12	93	74	65	55
20-24	9	15	164	141	173	156	11	18	94	81	67	61
15-19	21	23	144	76	165	99	26	28	82	44	64	39
10-14	41	60	100	30	141	90	50	73	57	17	55	35
5-9	138	138	13	4	151	142	168	168	7	2	59	55
0-4	158	172	1	2	159	174	193	210	1	1	62	68
total	383	436	986	760	1369	1196	468	532	565	435	534	466
ensemble	819		1746		2565		1000		1000		1000	

Tableau 8-20 : Esclaves, répartition par âges au recensement de 1740 (valeurs absolues et relatives, quartiers de Saint-Denis).

Recensement	Ages, valeurs absolues						Ages, valeurs relatives. p. 1000					
	Créoles		Importés		Ensemble		Créoles		Importés		Ensemble	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1745												
65-et +			9	9	9	9			4	4	3	3
60-64			14	15	14	15			6	6	4	4
55-59			16	20	16	20			7	8	5	6
50-54		2	36	48	36	50		2	15	20	10	14
45-49	1	1	46	43	47	44	1	1	19	18	13	13
40-44	1	3	113	77	114	80	1	3	47	32	33	23
25-39	6	5	154	158	151	163	5	5	60	66	43	47
30-34	6	5	186	162	192	167	5	5	77	67	55	48
25-29	12	15	231	205	243	220	11	14	96	85	69	63
20-24	19	28	254	153	273	181	17	26	106	64	78	52
15-19	35	64	184	76	219	140	32	59	76	32	63	40
10-14	130	106	127	33	257	139	119	97	53	14	73	40
5-9	161	168	26	14	187	182	148	154	11	6	53	52
0-4	172	151	2	5	174	156	158	138	1	2	50	45
total	543	548	1389	1018	1932	1566	498	502	577	423	552	448
ensemble	1091		2407		3498		1000		1000		1000	

Tableau 8-21 : Esclaves, répartition par âges au recensement de 1745 (valeurs absolues et relatives, quartiers de Saint-Denis).

Recensement	Ages, valeurs absolues						Ages, valeurs relatives. p. 1000					
	Créoles		Importés		Ensemble		Créoles		Importés		Ensemble	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1750												
65-et +			17	21	17	21			9	11	5	7
60-64			14	18	14	18			7	40	4	6
55-59		1	28	27	28	28		1	15	14	9	9
50-54	1	1	43	44	44	45	1	1	23	24	14	14
45-49		1	75	63	75	64		1	40	34	23	20
40-44	4	7	105	99	109	106	3	5	56	53	34	33
25-39	7	2	132	122	139	124	5	1	71	65	43	39
30-34	8	19	158	142	166	161	6	14	85	76	52	50
25-29	17	23	189	130	206	153	13	17	101	70	64	48
20-24	35	53	153	61	188	114	26	39	82	33	58	35
15-19	84	96	102	34	186	130	62	71	55	18	58	40
10-14	142	134	61	17	203	151	105	99	33	9	63	47
5-9	171	174	9	3	180	177	127	129	5	2	56	55
0-4	184	187			184	187	136	138	0	0	57	58
total	653	698	1086	781	1739	1479	483	517	582	418	540	460
ensemble	1351		1867		3218		1000		1000		1000	

Tableau 8-22 : Esclaves, répartition par âges au recensement de 1750 (valeurs absolues et relatives, quartiers de Saint-Denis).

Recensement	Ages, valeurs absolues						Ages, valeurs relatives. p. 1000					
	Créoles		Importés		Ensemble		Créoles		Importés		Ensemble	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1755												
65-et +			23	29	23	29			13	17	7	9
60-64		3	31	28	31	31		2	18	16	10	10
55-59	1		37	36	38	36	1		22	21	12	11
50-54	1		56	55	57	57	1		33	32	18	17
45-49	1	3	83	74	84	77	1	2	48	43	27	24
40-44	9	5	123	105	132	110	6	3	72	61	42	35
25-39	14	24	104	114	118	138	10	17	61	66	37	44
30-34	23	26	198	124	221	150	16	18	115	72	70	47
25-29	25	43	141	56	166	99	17	30	82	33	52	31
20-24	91	77	104	53	195	130	63	53	61	31	62	41
15-19	125	122	46	28	171	150	86	84	27	16	54	47
10-14	148	146	32	19	180	165	102	101	19	11	57	52
5-9	181	157	11	4	192	161	125	109	6	2	61	51
0-4	97	125	1	1	98	126	67	86	1	1	31	40
total	716	731	990	726	1706	1457	495	505	577	423	539	461
ensemble	1447		1716		3163		1000		1000		1000	

Tableau 8-23 : Esclaves, répartition par âges au recensement de 1755 (valeurs absolues et relatives, quartiers de Saint-Denis).

Recensement	Ages, valeurs absolues						Ages, valeurs relatives. p. 1000					
	Créoles		Importés		Ensemble		Créoles		Importés		Ensemble	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	H
1760												
65-et +	1	1	30	29	31	30	1	1	16	15	9	9
60-64	6		64	40	70	40	4		34	21	20	12
55-59	2		29	36	31	36	1		15	19	9	11
50-54		1	55	70	55	71	0	1	29	37	16	21
45-49	8	4	81	82	89	86	5	3	43	44	26	25
40-44	11	19	111	109	122	128	7	12	59	58	36	37
25-39	20	18	180	113	200	131	13	12	96	60	58	38
30-34	30	47	178	117	208	164	19	30	95	62	61	48
25-29	90	75	125	85	215	160	58	48	67	45	63	47
20-24	93	127	66	48	159	175	60	82	35	26	46	51
15-19	98	114	40	41	138	155	63	74	21	22	40	45
10-14	206	165	67	35	273	200	133	107	36	19	80	58
5-9	123	139	19	14	142	153	79	90	10	7	41	45
0-4	70	80	6	4	76	84	45	52	3	2	22	25
total	758	790	1051	823	1809	1613	490	510	561	439	529	471
ensemble	1548		1874		3422		1000		1000		1000	

Tableau 8-24 : Esclaves, répartition par âges au recensement de 1760 (valeurs absolues et relatives, quartiers de Saint-Denis).

Recensement	Ages, valeurs absolues						Ages, valeurs relatives. p. 1000					
	Créoles		Importés		Ensemble		Créoles		Importés		Ensemble	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1765												
65-et +	1	2	33	36	34	38	1	2	21	23	12	13
60-64	6		46	27	52	27	5	0	29	17	18	9
55-59	2	5	28	32	30	37	2	4	18	20	10	13
50-54	1	3	66	65	67	68	1	2	41	41	23	23
45-49	5	16	51	58	56	74	4	12	32	36	19	25
40-44	18	13	110	81	128	94	14	10	69	51	44	32
25-39	24	36	146	68	170	104	18	28	91	43	59	36
30-34	45	71	138	74	183	145	34	54	86	46	63	50
25-29	67	80	113	66	180	146	51	61	71	41	62	50
20-24	73	91	88	56	161	147	56	70	55	35	55	51
15-19	111	101	58	22	169	123	85	77	36	14	58	42
10-14	92	87	86	22	178	109	70	67	54	14	61	38
5-9	82	76	19	9	101	85	63	58	12	6	35	29
0-4	94	104			94	104	72	80	0	0	32	36
total	621	685	982	616	1603	1301	475	525	615	385	552	448
ensemble	1306		1598		2904		1000		1000		1000	

Tableau 8-25 : Esclaves, répartition par âges au recensement de 1765 (valeurs absolues et relatives, quartiers de Saint-Denis).

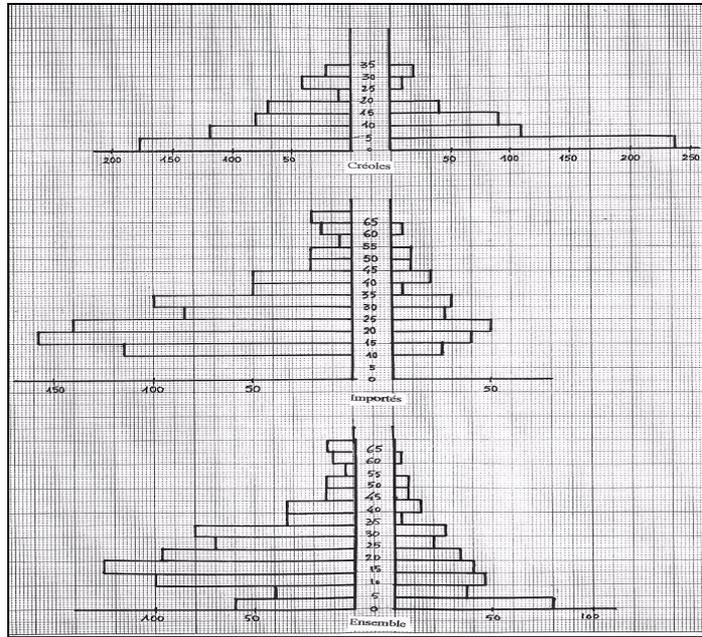
Les tableaux dressés par tranches d'âges et les pyramides des âges correspondantes ne peuvent prétendre à la stricte exactitude, ils peuvent cependant donner un aperçu de la composition par âges et sexes et de l'évolution de la population servile créole et importée de Bourbon, au temps de la Compagnie des Indes.

Lorsque la population servile a été répartie en groupes d'âges inégaux, on a adopté pour la représentation graphique la méthode préconisée par Louis Henry. A partir de 65 ans, les effectifs sont donnés de manière globale : 65 ans et plus. On prendra 70 ans comme âge à compter duquel les effectifs sont négligeables<sup>870</sup>. Afin de permettre la comparaison des tracés, on a ramené les effectifs à un même chiffre de population. Les valeurs absolues et relatives des effectifs apparaissent aux tableaux 8.12 à 25. Les pyramides des âges correspondantes apparaissent aux figures 8.17 à 21.

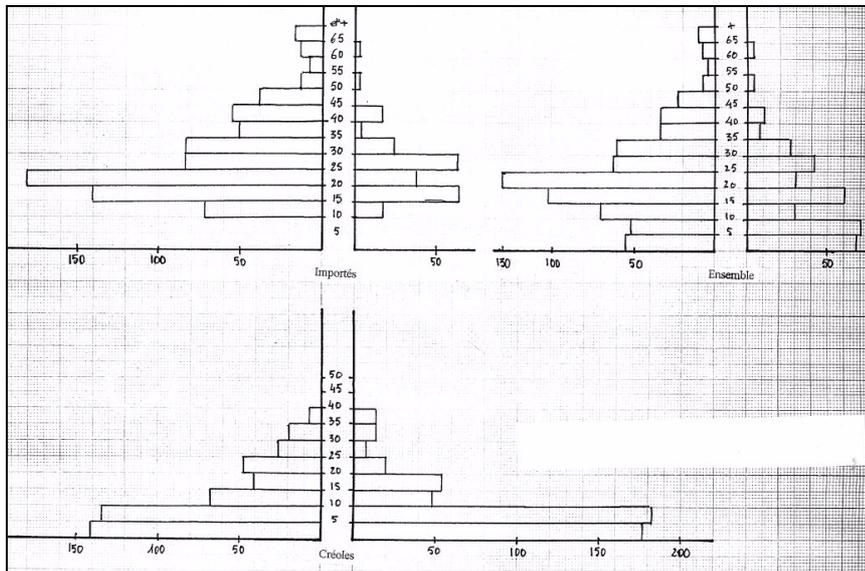
Au premier abord on note un déséquilibre des sexes, particulièrement marqué aux recensements de 1704, 1709, qui tend à se réduire jusqu'à

<sup>870</sup> Les différences qui apparaissent dans le total des esclaves selon qu'ils soient répartis par castes ou par âges, proviennent d'indéterminations différentes.

s'approcher de l'indice 105, particulièrement en 1732 (112 à Saint-Paul, Saint-Louis), 1735 (110 à Saint-Denis) 1760 (112 à Saint-Denis).

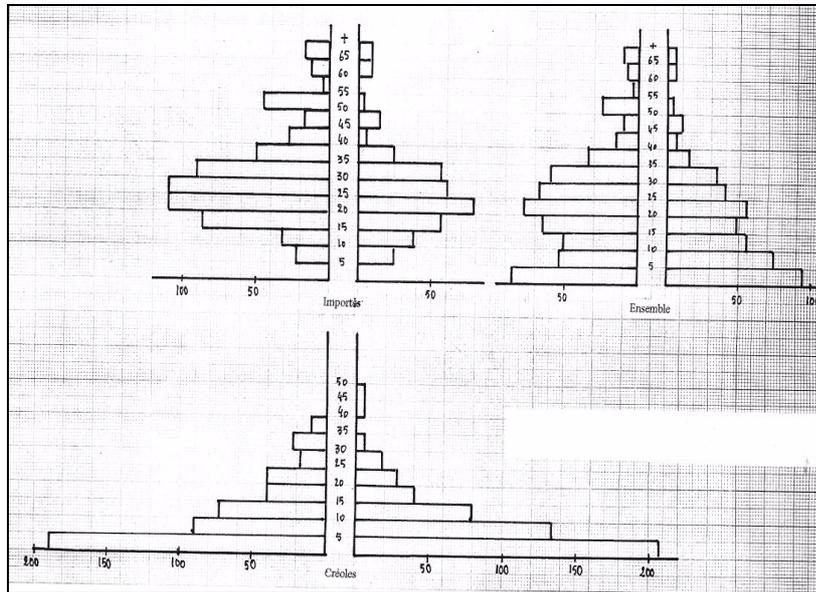


Bourbon. Recensement de 1704.

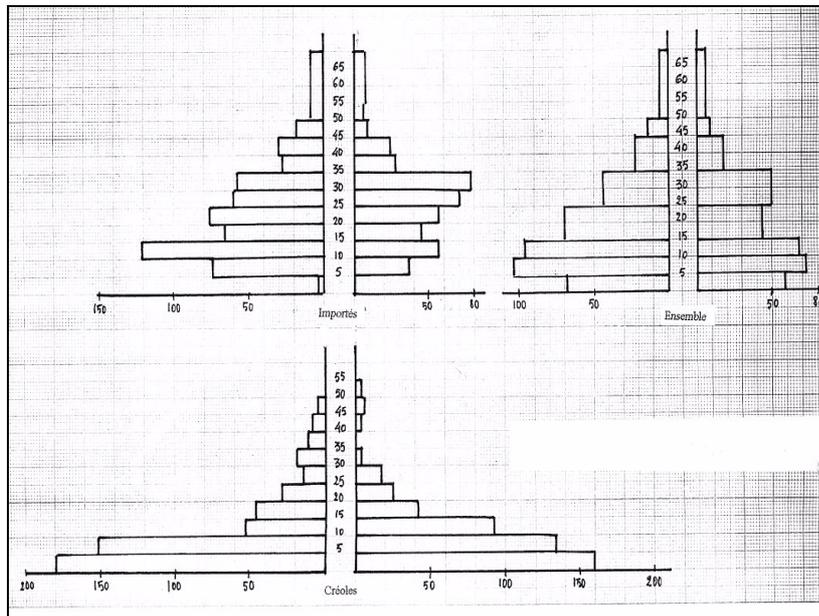


Bourbon. Recensement 1709.

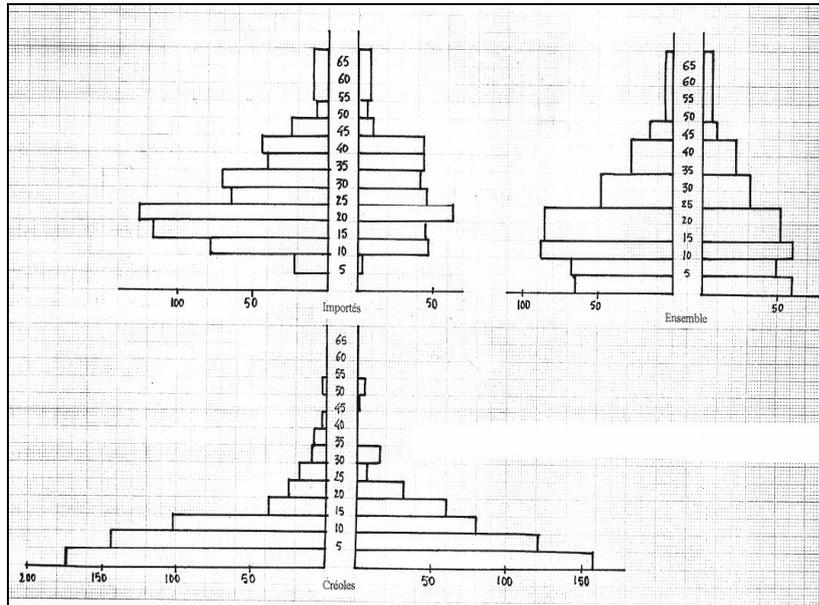
Figure 8-17 : Pyramides des âges des esclaves aux recensements de 1704 et 1709.



Bourbon. Recensement de 1714.

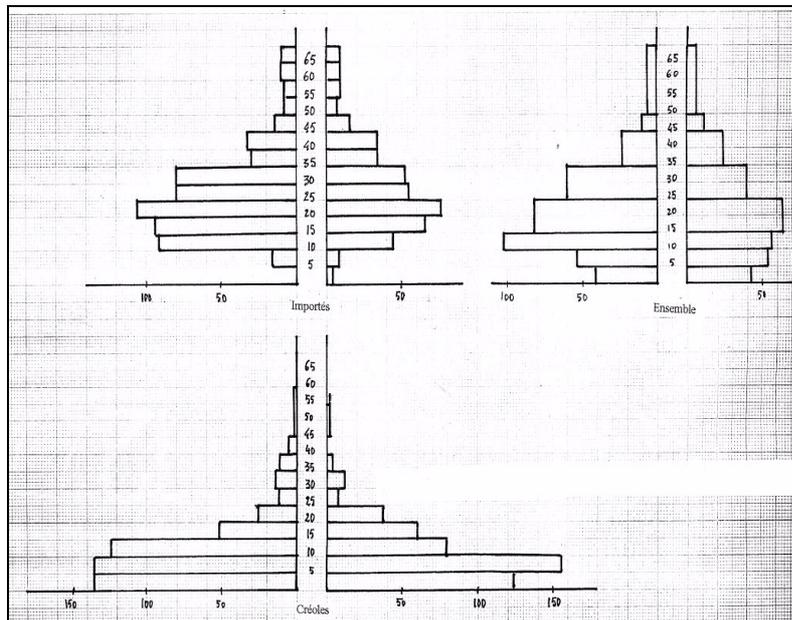


Bourbon. Recensement de 1719.

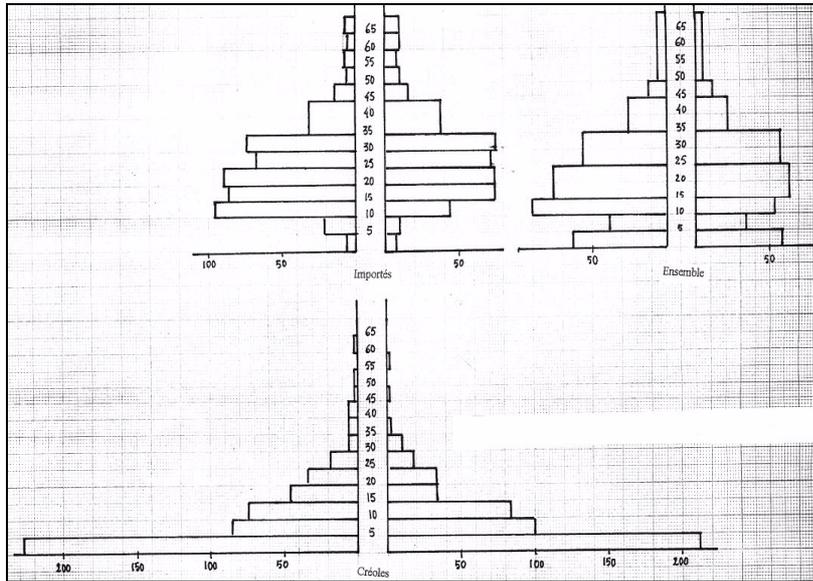


Saint-Paul et Saint-Louis. Recensement de 1725.

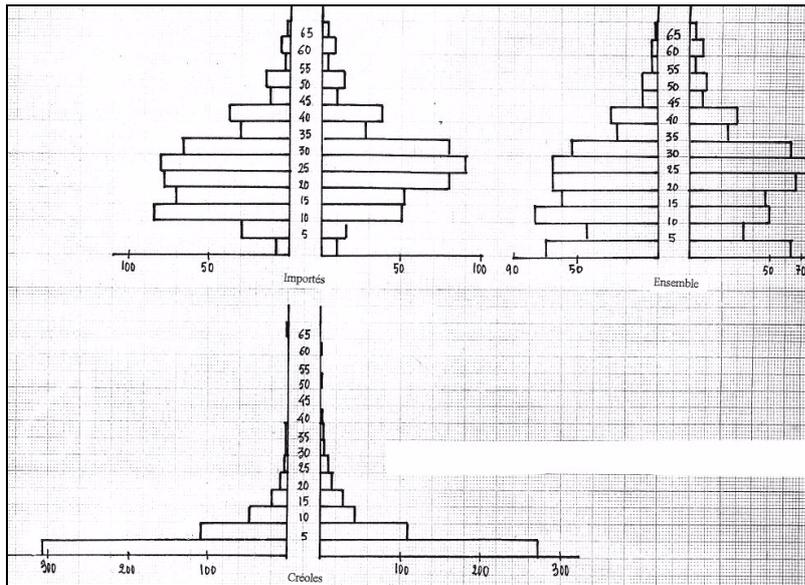
Figure 8-18 : Pyramides des âges des esclaves de Bourbon en 1714, 1719, et Saint-Paul et Saint-Louis en 1725.



Saint-Paul et Saint-Louis. Recensement de 1730.

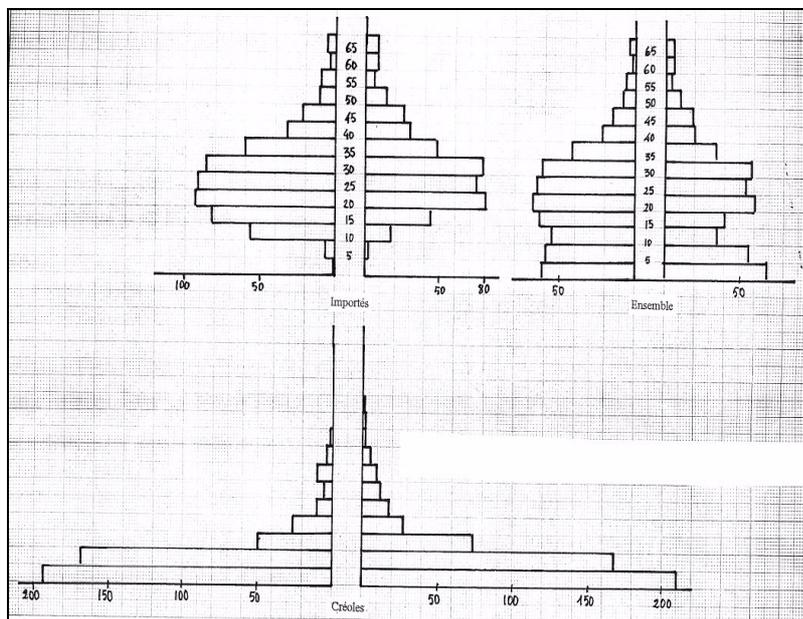


Saint-Paul et Saint-Louis. Recensement de 1735.

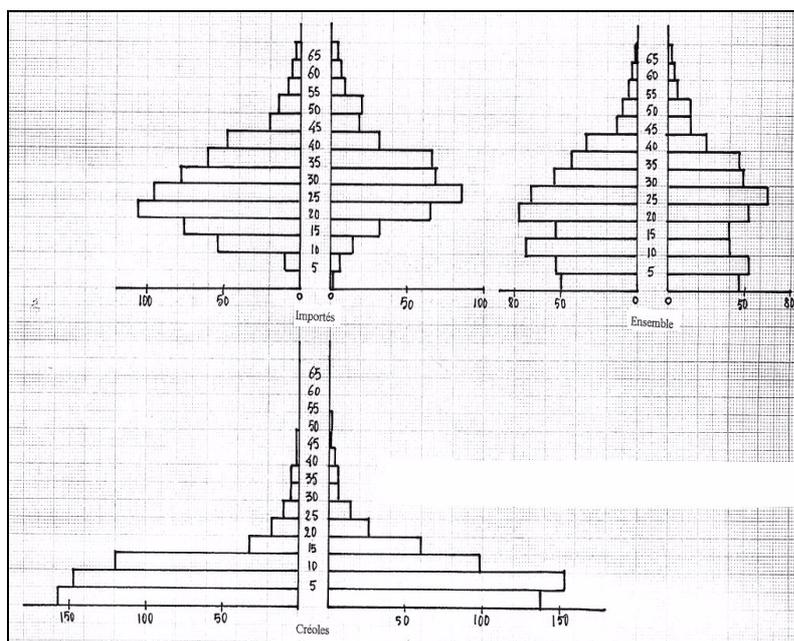


Saint-Denis et Sainte-Suzanne. Recensement de 1735.

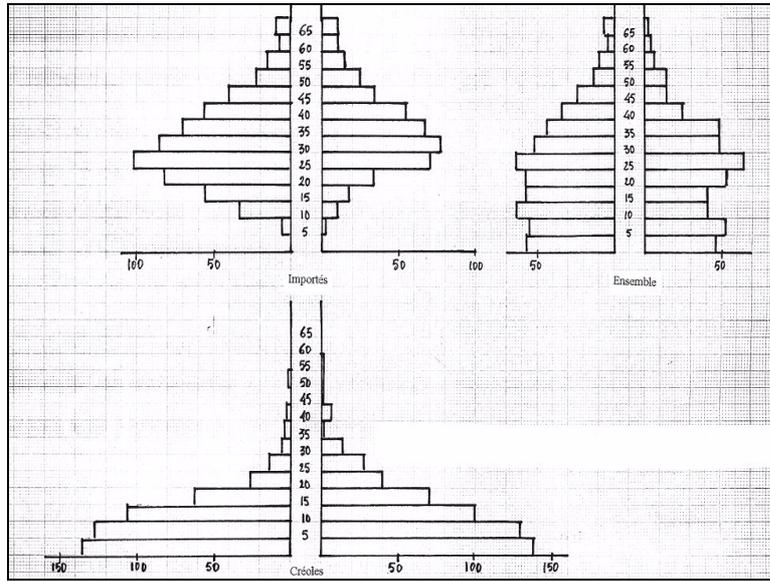
Figure 8-19: Pyramides des âges des esclaves de Saint-Paul et Saint-Louis en 1730, 1735, et Saint-Denis, Sainte-Suzanne au recensement de 1735.



Saint-Denis. Recensement de 1740.

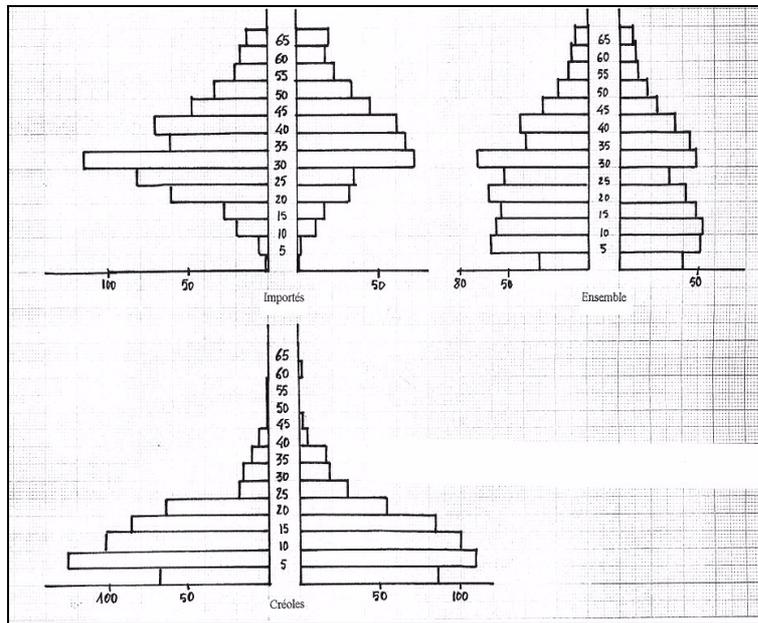


Saint-Denis. Recensement de 1745.

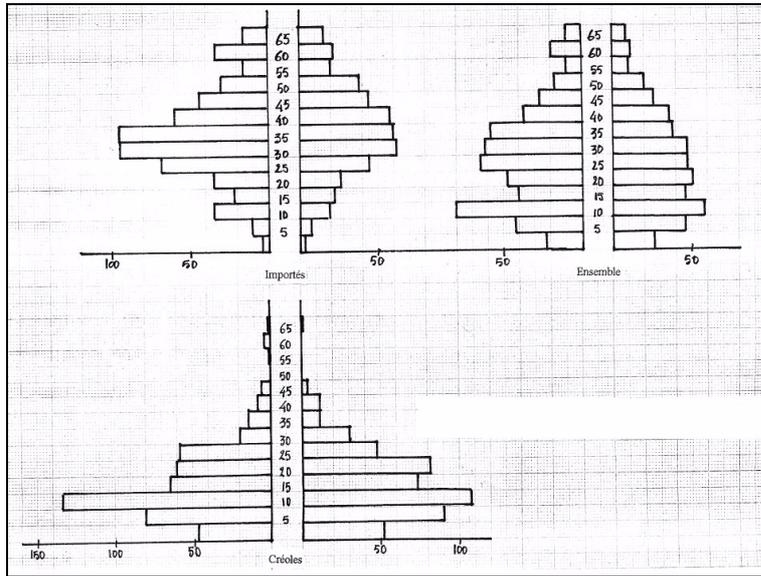


Saint-Denis. Recensement de 1750

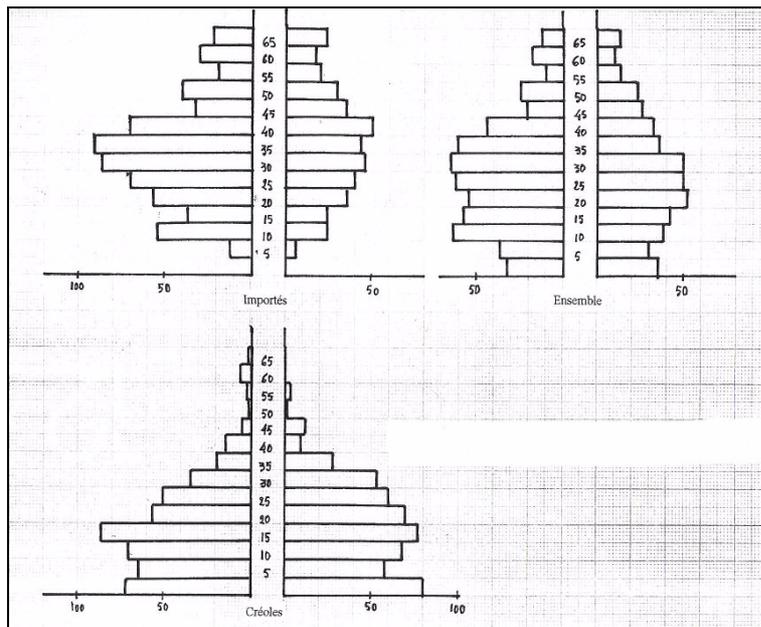
Figure 8-20 : Pyramides des âges des esclaves de Saint-Denis aux recensements de 1740, 1745 et 1750.



Saint-Denis. Recensement de 1755.



Saint-Denis. Recensement de 1760.



Saint-Denis. Recensement de 1765

Figure 8-21 : Pyramides des âges des esclaves de Saint-Denis aux recensements de 1755, 1760 et 1765.

Lorsqu'on considère l'ensemble de la population servile, les différentes pyramides des âges reposent toutes sur une base très majoritairement autochtone qui, étroite aux premiers recensements, s'élargit par la suite jusqu'au dénombrement de 1714. Le groupe des 0-4 ans, très majoritairement, sinon exclusivement autochtone, témoigne de cette évolution. Il croît régulièrement de 1704 à 1714, alors que, dans le même temps, la classe d'âge suivante des 5-9 ans, voit ses effectifs amputés plus ou moins sévèrement du fait de la mortalité qui frappe les plus jeunes. Ce phénomène naturel ne se vérifie plus par la suite jusqu'en 1730, où c'est la classe des 5-9 ans qui supplante celle des 0-4 ans. Dès 1714, mais surtout de 1719 à 1725, au moins, le groupe des 5-10 ans, n'est pas essentiellement composé des seuls Créoles. Aux enfants créoles et singulièrement à ceux de sexe masculin, s'ajoutent les enfants jetés sur l'île par les vaisseaux de traite. Rappelons qu'à partir de 1718, les autorités conviennent qu'il faut « *fournir aux habitants des noirs à proportion de leurs terres* ». La même année, les premières opérations de traite vers Madagascar commencent à être systématiquement organisées. En 1727, la zone de capture s'étend au Mozambique<sup>871</sup>.

Au recensement de 1730, les effets de la traite masquent ceux de l'épidémie de variole qui, au mois de mai de l'année précédente, a frappé les quartiers de Saint-Paul et Saint-Louis. On observe une stagnation des effectifs de la tranche d'âge des créoles 0-4 ans, alors que ceux du groupe des 5-9 ans augmentent et passent de 136 à 189 individus. Les recensements suivants : 1732, 1733-34 confirment cette légère régression de la classe d'âges des 0-4 ans, tous sexes réunis. Ce n'est qu'en 1735 que s'amorce une nette reprise dans l'ensemble des quartiers.

La traite ajoute aussi, aux esclaves autochtones, des esclaves importés âgés de 10 à 14 ans. Ce phénomène est particulièrement sensible, chez les garçons. Cette tranche d'âge se détache sensiblement de l'ensemble, aux recensements qui suivent l'accélération des opérations de traite à partir de Madagascar, l'Afrique de l'Ouest et le Mozambique : en 1722 et particulièrement en 1730, 1732-34 et 1735, sous le gouvernement Dumas. Le nombre des « négrittes » ou « raparilles » est généralement moins important que celui des « négrillons », sans doute parce que, à partir de 1718, l'achat de jeunes mères accompagnées de leurs jeunes enfants mâles gonfle les effectifs masculins.

Les dénombrements d'esclaves réalisés au quartier de Saint-Denis, enregistrent les effets cumulés des deux guerres franco-anglaise de 1740-48 et 1756-63. La rivalité franco-anglaise pour le contrôle de l'Inde hypothèque lourdement les échanges interrégionaux indian-océaniques et par conséquent les opérations de traite entre les Mascareignes, Madagascar, l'Inde et le Mozambique. Les effectifs de la population servile stagnent à partir de 1745, puis déclinent dans les cinq dernières années de la période. La fécondité des familles esclaves ne peut annuler très longtemps les effets cumulés de la mortalité générale et du faible rendement de la traite. Jusqu'en 1750, la

---

<sup>871</sup> Voir R. Bousquet. *Les esclaves et leurs maîtres à Bourbon (La Réunion), au temps de la Compagnie des Indes, 1665-1767*. Livre I, les chapitres consacrés à la traite malgache et africaine.

pyramide des âges représentant la partie créole de la population servile conserve sa base élargie et son sommet étroit et peu élevé, symbole d'une population jeune (à fort taux de fécondité?) et à durée moyenne de vie courte. A partir de 1755, le groupe d'âges des 0 à 4 ans, nés à partir de 1750, n'étant plus grossi des naissances provenant des couples d'esclaves issus de la traite, la base de la pyramide devient de plus en plus étroite. Elle le restera pendant les dix dernières années de notre période d'étude. Deux ans après le traité de Paris, le recensement de 1765, conserve les traces de la crise. Les effectifs créoles des 5-9 ans et 10-14 ans, enfants nés de 1750 à 1760 demeurent proportionnellement, inférieurs à ceux de 15-19 ans, enfants nés de 1745 à 1750. En revanche, la base de la pyramide des âges commence à s'élargir à nouveau. Avec la paix et la reprise de la traite, s'amorce une légère reprise des naissances serviles.

#### **8.4. : Taux bruts de natalité, nptialité et mortalité, indices de fécondité.**

Les recensements ne signalent pas tous les enfants, particulièrement les nouveaux nés, aussi nos évaluations sont grossières. C'est pourquoi en sus du taux brut de natalité on a tenté d'estimer le taux de natalité des esclaves, en supposant une espérance de vie à la naissance de 20 puis de 25 ans, ce qui donne environ 61 et 66 survivants à 2 ans  $\frac{1}{2}$  pour 100 naissances<sup>872</sup>. La distribution des taux de natalité (tx. b. nat. Eo. 20 et 25) ainsi calculés apparaît à la suite des taux bruts de natalité (Tx. b. nat.) au tableau 8. 26.

Dans les quartiers sous le vent, jusqu'au recensement de 1735, les taux bruts de natalité correspondant aux différents recensements sont comparables, à ceux enregistrés en Europe occidentale aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : 35 à 40 pour mille, et se rapprochent en 1714, 1722, 1730, des taux relevés, au XX<sup>e</sup> siècle, dans les pays du Tiers-monde : 45 à 55 pour mille<sup>873</sup>. On note en 1735, un taux brut de natalité identique à celui des Blancs de Saint-Paul, la même année et en 1714, un taux brut de natalité (61,8 pour mille) comparable ou supérieur à ceux de la population des Blancs de Saint-Paul; aux recensements de 1714, 1722 (tab. 8.28)<sup>874</sup>.

En 1739, le taux brut de natalité des esclaves de Bourbon (tab. 8.26 et 27) est de 26 p. 1000 environ. Par la suite et durant les vingt années suivantes, à

<sup>872</sup> Taux de natalité, pour 61 survivants à 2 ans  $\frac{1}{2}$  sur 100 naissances = total des enfants de 0-4 ans / (0,61 x 5 x total des esclaves). J. Houdaille. « Les esclaves de l'île suédoise de Saint-Barthélemy au XIX<sup>e</sup> siècle ». *Population*, n° 2, mars-avril 1978, p. 467-469. Pour les enfants de 0-4 ans, voir tableaux 8.12 à 25.

<sup>873</sup> L. Henry. *Techniques d'analyse...*, p. 152. « La natalité primitive, celle qui a existé pendant des millénaires, avant que la limitation des naissances ne se répande, était sauf exception, de 35 à 55 pour mille. Le taux brut de natalité était en 1967 de 17,8 pour 1000 aux U. S. A, 17,5 pour mille en U. R. S. S., et en 1768 en France de 16,6 pour mille. L. Henry. *Démographie. Analyse et modèles*. Larousse, s. d. p. 57. Il en donne l'évolution suivante 40 p. 1000 de 1740-44 à 1755-59. Ce taux baisse ensuite jusqu'en 1770-74, puis se maintient à 37-38 p. 1000 jusqu'à la fin du siècle. L. Henry et Y. Blayo. « La population de la France de 1740 à 1860 ». *Population*, n° spécial, novembre 1975, p. 71-122.

<sup>874</sup> R. Bousquet. *Vie et mort...*, tableau 22, p. 86.

Bourbon en général comme au quartier de Saint-Denis, sans doute en raison du ralentissement des échanges interrégionaux, du vieillissement de la population servile, de la proportion élevée de célibataires, le taux brut de natalité décroît rapidement et passe de 26 à 20 p. 1000 environ, en 1760. Le retour à la normale : 38,6 p. 1000, intervient en 1765.

Quartiers sous le vent										
Recensements	1704	1709	1714	1719	1722	1725	1730	1732	1733	1735
Population <sup>875</sup>	198	255	421	778	951	1158	1774	2801	3654	3715
Naissances	7	7	26	24	42	47	78	111	128	114
Mariages	3	2	4	9	7	14	36	20	24	26
Décès		2	4	10	11	10	40	64	91	79
Tx. b. nat.	35,4	27,5	61,8	30,8	44,2	40,6	44	39,6	35	30,7
Tx. b. nat. Eo. 20	45	40	58	40		42	26			34
Tx. b. nat. Eo. 25	42	37	54	37		38	24			31
Tx. b. nuptialité	15,2	7,8	9,5	11,6	7,4	12,1	20,3	7,1	6,6	7
tx. b. mortalité		7,8	9,5	12,9	11,6	8,6	22,5	22,8	24,9	21,3
excéd.nais.		5	22	14	31	37	38	47	37	35
accrois. nat.		19,6	52,3	18	32,6	32	21,4	16,8	10,1	9,4

Quartier de Saint-Denis							
Recensements	1735	1740	1745	1750	1755	1760	1765
Population <sup>876</sup>	1827	2565	3498	3385	3163	3422	2955
Naissances	37	25	64	53	59	70	114
Mariages	19	13	10	23	10	31	9
Décès	20	18	20	23	53	53	57
Tx. b. nat.	20,3	9,7	18,3	15,7	18,7	20,5	38,6
Tx. b. nat. Eo. 20	40	42	30	36	23	14	22
Tx. b. nat. Eo. 25	37	39	28	33	21	13	20
Tx. b. nuptialité	10,4	5,1	2,9	6,8	3,2	9,1	3
tx. b. mortalité	10,9	7	5,7	6,8	16,8	15,5	19,3
excéd.nais.	17	7	44	30	6	17	57
accrois. nat.	9,3	2,7	12,6	8,9	1,9	5	19,3

Nota : Tx. b. = taux brut de ; nat. = natalité ; excéd. nais. = excédent des naissances sur les décès, accrois. nat. = accroissement naturel.

Tableau 8-26 : Taux bruts de natalité, nuptialité, mortalité chez les esclaves des quartiers sous le vent et Saint-Denis (en p. 1000).

<sup>875</sup> Population du seul quartier de Saint-Paul en 1704 et 1709. Taux brut de natalité pour une espérance de vie de 20 puis 25 ans (Tx. b. nat. Eo. 20 et 25) calculés en 1704 et 1709 pour une population totale de, respectivement, 303 et 385 esclaves. Effectifs corrigés des indéterminés en 1735, 50, 55, 65. 1704 : effectif 303, 13 naissances, Tx. b. nat. : 4,3%. 1735, Saint-Denis, enfants 0-4 ans : 222.

<sup>876</sup> 1735, Saint-Denis, effectif 1827 ; enfants 0-4 ans : 222.

	Etat des frais de Commune <sup>877</sup>			
Années	1739	1742	1746	1747
Effectif 15-49 ans	8 494	9 415	11 393	11 862
Population servile	13 483	14 944	18 084	18 035
Naissances	346	392	355	357
Mariages	177	92	42	64
Décès	123	227	191	182
Tx. b. natalité	25,7	26,2	19,6	19,8
Tx. b. nuptialité	13,1	6,2	2,3	3,5
tx. b. mortalité	9,1	15,2	10,6	10,1
Excédent des naissances	223	165	164	175
Accroissement naturel	16,5	11	9	9,7

Tableau 8-27 : Taux bruts de natalité, nuptialité, mortalité chez les esclaves de Bourbon (en p. 1000).

	Blancs de Saint-Paul								
Recensement	1714	1719	1722	1725	1735	1714-1725	1730-1739	1740-1759	1760-1769
Population <sup>878</sup>	344	443	465	672	489	481	565	615	833
Naissances	20	21	29	23	15	23,25	25,1	27,3	37
Mariages	0	6	1	10	6	5,1	7,7	4,9	9,1
Décès	3	2	4	3	9	4,17	19,5	14,5	14,5
Tx. b. natalité	58,1	47,4	62,4	34,2	30,7	48,3	44,4	44,4	44,4
Tx. b. nuptialité	0	13,5	2,2	14,9	12,3	10,6	13,6	7,9	10,9
Tx. b. décès	8,7	4,5	8,6	4,5	18,4	8,7	34,5	15,4	17,4
excéd. naissances	17	19	25	20	6	19,1	5,6	17,8	22,5
accrois. naturel	49,4	42,9	53,8	29,7	12,3	39,7	9,9	28,9	27

Tableau 8-28 : Taux bruts de natalité, nuptialité, mortalité chez les Blancs de Saint-Paul (en p. 1000).

<sup>877</sup> Nous disposons pour 1739, 1743, 1746 et 1747, de dénombrements d'esclaves dressés pour servir à la répartition des frais de Commune pour la dite année. ADR. C° 1753, f° 14 à 16 r°. *Etat des frais de la Commune, fait pendant le courant de 1739*. ADR. C° 1756. *Saint-Denis, 17 décembre 1743. Etat des esclaves existant au 31 décembre 1742, pour servir à la répartition des frais de Commune. Ensemble l'état des dits frais pendant le cours de la dite année*. ADR. C° 1766. *Etat des esclaves existant au 31 décembre 1736, pour servir à la répartition des frais de Commune faits en la dite année. Ensemble l'état des dits frais*. ADR. C° 1767. *Etat des esclaves existant au 31 décembre 1747, pour servir à la répartition des frais de Commune faits en la dite année. Ensemble l'état des dits frais*. Rappelons qu'en 1752, les frais de Commune ont été répartis sur la totalité des habitants par tête d'esclaves, petits et grands, mâles et femelles, sans limite d'âge. ADR. C° 977. *Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration de l'île Bourbon, du 3 mai 1752*. Entre temps, compte tenu de la réticence des propriétaires à déclarer l'exact effectif de leurs esclaves, on peut considérer que la population servile déclarée dans les différents quartiers se limite aux esclaves de 15 à 49 ans, soit environ 63% de la population servile, si l'on se réfère aux recensements des esclaves du quartier Saint-Denis de 1740 et 1745. Les naissances, mariages et décès ont été relevés aux quartiers de Saint-Paul, Saint-Pierre, Saint-Denis, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-André, Saint-Benoît. Les données de Sainte-Marie ont été obtenues par la moyenne des événements de 1742-44, 1745-1748, 1748-49 ; le répertoire GG. 1, BMS. 1704-1766, donne celles de Sainte-Suzanne ; pour 1747, les données de Saint-André, sont obtenues par la moyenne des événement de 1746-49. Pour la répartition des frais de Commune sur la totalité des habitants de la colonie voir R. Bousquet. *Les esclaves et leurs maîtres à Bourbon (La Réunion), au temps de la Compagnie des Indes, 1665-1767*. Livre III, chapitre : 4. 3.5 : Les modalités de la répression.

<sup>878</sup> 1714-1725, 279 naissances, 61 mariages, 50 décès d'habitants. Bousquet R., *Vie et mort...*, tableau 24, p. 87 et annexes IX, p. 19-20, X, p. 21.

Dans la zone sous le vent de 1704 à 1735, les naissances serviles sont en moyenne dans la proportion d'environ un enfant pour 26 esclaves (39 p. 1000) ; au quartier Saint-Denis, de 1735 à 1765, dans la proportion d'environ un enfant pour 49 esclaves (20,3 p. 1000) ; pour l'ensemble de l'île de 1739 à 1747, elles sont dans celle d'environ un enfant pour 44 esclaves (22,8 p. 1000). On peut rapprocher ces résultats de ceux signalés pour la population servile des Etats-Unis vers 1830 ou de la Jamaïque à la même époque où la natalité brute était respectivement de 50 et 23 pour mille<sup>879</sup>. Ils sont légèrement supérieurs à ceux relevés aux Antilles Françaises où « *la moyenne des naissances sur les plantations [...] était faible, inférieure à 3% de la population des ateliers* ». Debien donne des taux de natalité compris entre 15 et 16 p. 1000 pour la troupe de 150 à 190 esclaves de la sucrerie Galbaud du Fort aux Sources, en 1772, et de 20 à 40 p. 1000, de 1787 à 1789, pour celle de la sucrerie La Barre, aux Vases. Pour sa part Myriam Cottias, dans sa thèse sur la famille antillaise du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, situe la moyenne du taux de natalité des esclaves à 29,9 p. 1000, confirmant ainsi les observations de Moreau de Jonnés, qui donne pour la Martinique, en 1836, une naissance servile pour 33 esclaves (30 p. 1000), « *terme identique à celui donné en France par le mouvement de 1835* », alors que, dans la même temps, on n'enregistrerait à Bourbon qu'une naissance servile pour 61 esclaves (16,39 p. 1000)<sup>880</sup>.

Recensement	Général		Quartiers sous le vent				
	1704	1709	1714	1719	1725	1730	1735
(A) Enfants de 0-4 ans	42	47	75	96	147	143	382
(B) Femmes 15-49 ans	43	68	81	179	262	466	996
Fécondité (A/B)	0,976	0,691	0,925	0,536	0,561	0,307	0,383
(D) Femmes, 20-44 ans	29	45	58	139	194	334	742
Fécondité (A/D)	1,448	1,044	1,293	0,690	0,758	0,428	0,515
	Quartier Saint-Denis						
Recensement	1735	1740	1745	1750	1755	1760	1765
(A) Enfants de 0-4 ans	436	330	323	371	222	150	198
(B) Femmes 15-49 ans	1116	727	995	852	854	999	833
Fécondité (A/B)	0,390	0,454	0,325	0,435	0,260	0,150	0,237
(D) Femmes, 20-44 ans	920	583	811	658	627	758	636
Fécondité (A/D)	0,474	0,566	0,398	0,564	0,354	0,198	0,311

Tableau 8-29 : Indice de fécondité. Esclaves des quartiers Sous le vent (1704-1735) et Saint-Denis (1735-1765).

<sup>879</sup> Stanley L., Engerman. « L'esclavage aux Etats-unis et aux Antilles Anglaises : quelques comparaisons économiques et démographiques », in S. Mintz. *Esclave = facteur de production...*, p. 234. A la Jamaïque de 1687 à 1761, le taux de natalité fluctue de 13 à 16 p. 1000, et passe à 23 p. 1000 de 1762 à 1771. J. Houdaille. « La population servile de la Jamaïque au XVIII<sup>e</sup> siècle ». *Population*, n° 3, mai-juin 1972, p. 530-532.

<sup>880</sup> G. Debien. *Les esclaves aux Antilles Françaises...*, p. 345 à 347.

A. Moreau de Jonnés. *Recherches statistiques sur l'Esclavage colonial et sur les moyens de le supprimer*. Slatkine Reprints, Genève, 1978, p. 64-65.

M. Cottias. *La famille Antillaise du XII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle...*, t. 1, p. 244.

Sur l'habitation Bisdary à la Guadeloupe, A. Gautier établit des taux variant de 35 à 40 p. 1000. A. Gautier. « Les Esclaves de l'habitation Bisdary (1763-1817) ». *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, 60, 2<sup>e</sup> trimestre 1984, p. 35.

Habitations	Année	Effectifs	Créoles	Femmes	Taux de natalité		Indices de fécondité	
			0-4	15-49	E <sub>0</sub> =25	Enfant par esclaves	Indice de fécondité A/B	Enfants par femmes
Gruchet J.	1732	45	3	14	20	1 / 50	0,214	1 / 4,7
Gruchet Jean	1745	48	9	9	57	1 / 17,6	1	1 / 1
Gruchet Jean	1766	48	8	8	50	1 / 20	1	1 / 1
Auber Pierre	1745	57	10	11	53	1 / 19	0,909	1 / 1,1
Auber Pierre	1746	67	8	18	36	1 / 27,6	0,444	1 / 2,25
Ricquebourg François.	1728	56	10	14	54	1 / 18,5	0,714	1 / 1,4
Ricquebourg François	1736	54	4	12	22	1 / 45	0,333	1 / 3
Ricquebourg François.	1759	81	8	15	30	1 / 33	0,533	1 / 1,9
Nativel Pierre	1750	125	17	28	41	1 / 24	0,607	1 / 1,6
Justamond H.	1745	147	16	34	33	1 / 30	0,470	1 / 2,1
Dulac veuve	1762	123	10	46	25	1 / 40	0,217	1 / 4,6
Jamse Adam	1749	61	8	15	39,7	1 / 25,2	0,533	1 / 1,9
Martin Jean	1737	17	1	6	18	1 / 55	0,166	1 / 6
Feydeau Dumesnil veuve	1761	91	8	27	26	1 / 38	0,296	1 / 3,4
Choppy Desgranges	1747	46	5	8	33	1 / 30	0,625	1 / 1,6
Desforges Boucher	1732	56	11	13	59	1 / 17	0,846	1 / 1,2
Mollet Pierre	1729	13	2	4	46	1 / 22	0,500	1 / 2
Nativel René	1767	29	3	7	31	1 / 32	0,428	1 / 2,3
Lelièvre Frs.	1757	108	8	23	22	1 / 45	0,348	1 / 2,9
Lagrenée veuve	1736	23	6	8	79	1 / 13	0,750	1 / 1,3

Tableau 8-30 : Taux de natalité, pour E<sub>0</sub> = 25, et Indices de fécondité (créoles de 0-4 ans/ femmes 15-49 ans) dans quelques habitations de Bourbon de 1728 à 1767.

Si l'on rapporte le nombre d'enfants de 0-4 ans à l'effectif des femmes esclaves de 15 à 49 ans, ou 20-44 ans, en âge de procréer, l'indice de fécondité<sup>881</sup> se distribue comme au tableau 8.29, fig. 8.23. Il faut là encore accueillir ses résultats avec réserve, les recensements ne mentionnant pas tous les enfants et les arrivées de nouvelles femmes esclaves faussant nos évaluations. Si l'on tente d'éliminer ces biais en étudiant cet indice de fécondité dans la vingtaine d'habitation dont nous avons pu reconstituer les familles au moment de la succession (tableau 8.30), nous constatons que primo, sauf exception, par exemple en 1729, dans l'habitation Mollet Pierre, ces indices approchent en général ou dépassent ceux obtenus à partir des

<sup>881</sup> L'indice de fécondité dans le groupe d'âge 20-44 ans rapporte le nombre des enfants créoles provenant de l'ensemble des femmes de 15-49 ans ou 20-44 ans, au nombre de femmes de ce groupe d'âges dans l'année du recensement considéré :  $f_{20-44 \text{ ou } 15-49} = N_{0-4} / F_{20-44 \text{ ou } 15-49}$ . Pour l'Afrique centrale dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, il dépasse 780. Il atteignait 950 pour l'ensemble de l'Afrique noire en 1960. J. Houdaille. « Les esclaves dans la zone d'occupation anglaise de Saint-Domingue en 1796 ». *Population*, n° 1, janvier-février, 1971, p. 152-157, note 1 p. 155.

recensements ou des listes de Commune ; secundo, la plus ou moins grande stérilité des femmes esclaves ne semble pas être fonction de l'époque, mais de l'habitation où elle a été calculée ainsi en 1732 les esclaves de l'habitation Gruchet Jean ont-ils un enfant pour 4,7 femmes de 15 à 49 ans, alors qu'on en compte un pour 1,2 femmes de la même classe d'âges, dans l'habitation Desforges Boucher. Même remarque pour 1736-37 dans les habitations Ricquebourg François, Lagrénée veuve, Martin Jean où l'on note respectivement un enfant pour 3 puis 1,3 et 6 femmes en âge de procréer. Même remarque pour les quatre habitations étudiées en 1745-46, Gruchet Jean, Auber Pierre, Justamond Henry, Auber Pierre à nouveau, dans lesquelles on passe de un enfant pour une ou près de une, puis deux ou près de deux femmes en âge de procréer. Fécondité et stérilité des esclaves dépendrait donc bien, dans un rapport que nous ne connaissons pas du recrutement des esclaves hommes et femmes et des conditions de vie qui leurs sont faites dans les habitations. On trouvait des familles conjugales bien établies, des noyaux familiaux solides, dans les habitations stables et bien gérées, par les maîtres eux-mêmes, ou par des économes ou commandeurs étroitement surveillés. L'habitation Etienne Baillif observée en 1731 où l'on ne recense que un esclave créole de moins de quinze ans pour sept femmes de 15-49 ans dont l'une est lépreuse et l'autre souffre d'un ulcère incurable sans doute syphilitique, est à ce titre exemplaire. Le taux de natalité moyen, pour  $E_0 = 25$ , de ces vingt habitations étudiées de 1728 à 1767, est de 39,3, soit un enfant pour 25 esclaves environ. L'indice de fécondité moyen est de 547, soit un enfant pour 1,8 femme en âge de procréer.

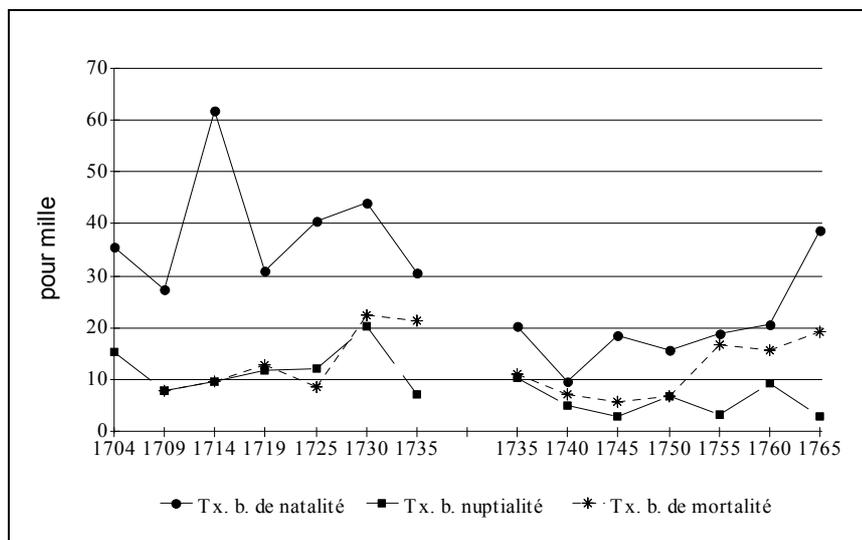


Figure 8-22 : Taux brut de natalité, nuptialité et mortalité. Esclaves des quartiers sous le vent (1704-1735) et Saint-Denis (1735-1765).

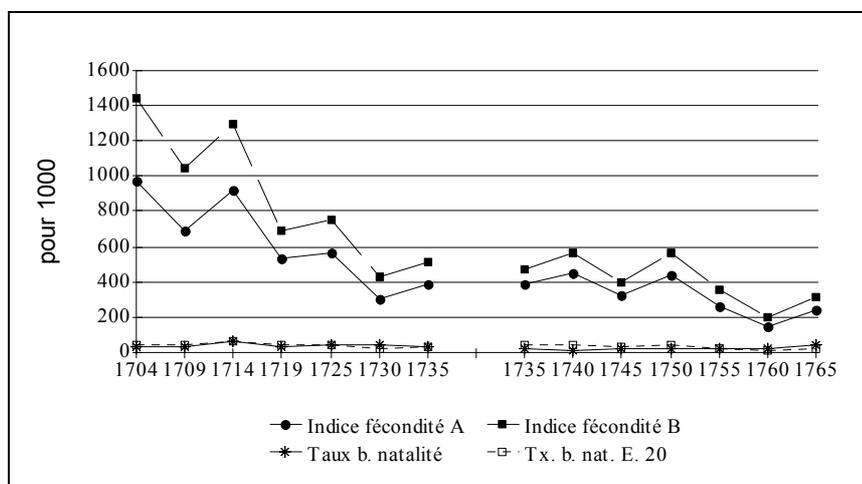


Figure 8-23 : indices de fécondité, taux brut de natalité des esclaves des quartiers Sous le vent (1704-1735) et Saint-Denis (1735-1765).

De 1704 à 1725 (tab. 8.29), ces indices sont nettement supérieurs à celui de 700 indiqué par Bourgeois-Pichat pour la population française vers 1775. Ils deviennent nettement inférieurs, à partir de 1730. Ce phénomène résulte sans doute à la fois de l'abandon par les propriétaires d'une active politique de mariages et de la détérioration des conditions de vie des esclaves dans les habitations. Comme le montre la courbe déclinante des indices de nuptialité, à partir de 1725, en laissant libre cours à l'envolée des naissances illégitimes et des concubinages, la fécondité des familles maternelles étant plus faible que celle des familles conjugales<sup>882</sup>, les propriétaires ont en fait favorisé une baisse de la fécondité de leurs esclaves femmes, en âge de procréer. Dans le même temps, au moment où le passage à l'économie du café (1723-1736), jette dans les habitations de plus en plus de captifs, comme durant les périodes difficiles des conflits franco-anglais pour le contrôle de l'Inde, la détérioration des conditions de vie des esclaves, dans des habitations confiées de plus en plus souvent à un économiste ou un commandeur, entraîne un sous enregistrement de plus en plus conséquent des nouveaux-nés, une mortalité infantile de plus en plus forte, une augmentation de la fréquence des avortements, une plus longue période d'abstinence des mères nourricières.

<sup>882</sup> C'est ce qu'avance Debien pour la Martinique : « La fécondité des groupes maternels se rapprocherait assez de celle des femmes des populations de l'Afrique côtière d'où venaient la plupart des esclaves. La polygamie qui est dans les mœurs générales n'y donne que peu d'enfants par femme. La population y croît très lentement quand il n'y a pas dépopulation ». G. Debien. « Destinées d'esclaves à la Martinique (1746-1778) ». p. 58 et note 1.

Les taux brut de nuptialité qui, en France, avant la Révolution, en 1740-89, s'élèvent à 8,5 pour mille<sup>883</sup>, sont, à Bourbon, pour la population servile du quartier sous le vent, respectivement : 11,6 ; 7 ; 12,1 pour mille, en 1719, 22 et 25, soit plus importants, soit comparables à ceux relevés chez les Blancs de Saint-Paul, aux mêmes dates. Il faut noter le maximum de 20,3 pour mille enregistré en 1730, en réaction à l'épidémie de 1729, et 13 p. mille en 1739 pour l'ensemble de l'île (tab 8.26 et 27). Par la suite et jusqu'en 1765, au quartier de Saint-Denis, en corrélation avec l'augmentation des naissances illégitimes, et la nouvelle politique matrimoniale des esclavagistes, le taux brut de nuptialité s'effondre pour n'être plus que de 3 pour mille en 1765. Le taux moyen de nuptialité dans la zone sous le vent est de 9,2 p. mille de 1704 à 1735. Il est de 5,5 p. mille au quartier de Saint Denis de 1735 à 1765 et de 4 p. mille à Bourbon durant la guerre de Succession d'Autriche.

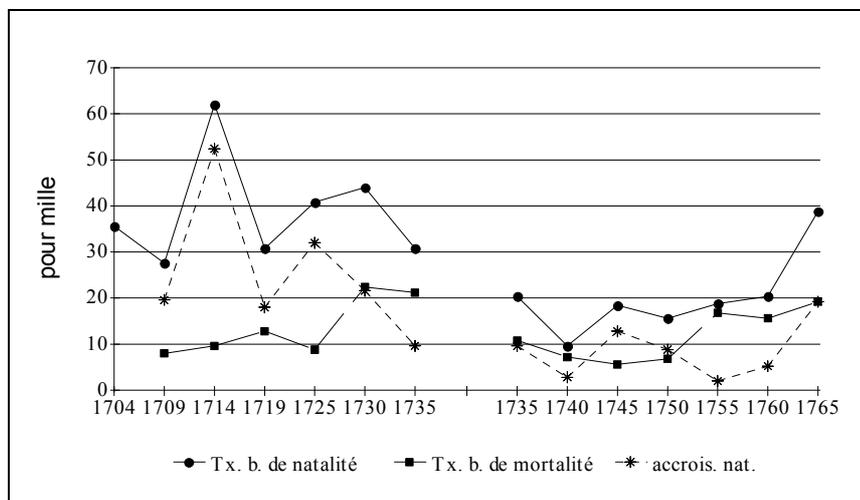


Figure 8-24 : Accroissement naturel de la population servile des quartiers sous le vent (1708-1735) et Saint-Denis (1735-1765).

Les taux bruts de mortalité, trouvés pour le quartier de Saint-Denis de 1735 à 1765, sont manifestement sous-estimés, tout comme ceux enregistrés pour l'ensemble de l'île à partir des état de répartition des frais de Commune en 1739, 42, 46 et 47 (11,2 p. 1000 environ en moyenne). Au total, il semble qu'à Bourbon, dont chacun s'accorde à louer le climat favorable, la mortalité des esclaves soit significativement inférieure à la mortalité primitive ordinaire, et se situe entre 20 et 25 pour mille.

<sup>883</sup> Henry L. *Techniques d'analyse...*, p. 152. Ils sont compris entre 8 et 9,3 p. 1000, de 1740 à 1769. L. Henry et Y. Blayo. « La population de la France de 1740 à 1860 ». *Population*, n° spécial, novembre 1975, p. 71-122.

En année ordinaire en régime « primitif », dans les populations européennes anciennes, le taux brut de mortalité fluctuaient entre 30 et 40 pour mille<sup>884</sup>. Il est de 30 à 40 pour mille dans les populations serviles des Etats-Unis de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et tourne autour de 26 pour mille à la Jamaïque, alors qu'aux Antilles françaises « *une mortalité de 5 à 6 % paraît, pour Debien, avoir été un minimum* ». Pour la Martinique, Cottias donne pour la période 1661-1715, un taux moyen de 14,5% et 7,5%, pour la période 1720-1786, alors que Moreau de Jonnés donne pour la Martinique en 1836, un taux de 30,3 p. mille (1/33 esclaves environ) et pour Bourbon un taux de 33,3 p. mille (1/30)<sup>885</sup>. A Bourbon, on peut tester la fiabilité de l'enregistrement des décès d'esclaves en évaluant le taux brut de mortalité de la population servile en 1729, année d'épidémie. Cette année là, l'effectif des esclaves du quartier sous le vent, peut être évalué comme étant égal à la moyenne des esclaves recensés en 1725 et 1730, soit 1 466 individus. Les décès enregistrés en 1729 s'élèvent à 360, ce qui donne un taux brut de mortalité de 245 pour mille. Taux que l'on peut comparer à ceux enregistrés en année de peste à Amsterdam : 170 pour mille, en 1664. Si l'on peut fortement douter de la fiabilité de l'enregistrement des décès à Bourbon, dans le premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, il semble que, par la suite et jusqu'en 1735, l'on puisse le considérer comme meilleur sinon fiable, dans la partie sous le vent de l'île. De 1730 à 1735, en années ordinaires, les taux brut de mortalité sont compris entre 21 et 25 pour mille. Ils sont certes tous inférieurs à ceux signalés plus haut et, cependant, supérieurs à des degrés divers à ceux enregistrés pour les Blancs de Saint-Paul, de 1714 à 1735. En 1735, le taux brut de mortalité des esclaves du quartier sous le vent est inférieur à celui des Blancs de Saint-Paul : 21,3 pour 36,8 pour mille.

En raison des taux brut de natalité élevés, le taux d'accroissement naturel de la population servile est en moyenne de 3% de 1708 à 1730. Durant cette période, la politique du mariage chrétien est un succès et a le résultat escompté par les propriétaires. Par la suite, dès 1732, et du fait de la faiblesse des taux bruts de natalité, l'accroissement naturel devient inférieur ou égal à 1%. Une légère reprise se lit en 1765, au quartier de Saint-Denis. Cela semble indiquer que de 1732 à 1740 environ, les esclavagistes comptent maintenant sur une main d'oeuvre essentiellement issue de la traite constituée d'hommes pièces d'Inde, plus que de femmes, d'enfants et adolescents des deux sexes, et que la politique nataliste initialement mise en oeuvre par les propriétaires d'esclaves dans les cinquante premières années de la colonisation a fait long feu, d'où leur prévention contre le mariage de leurs esclaves et la multiplication de familles maternelles serviles dans les habitations.

Ainsi donc, comparée à celle des populations européennes anciennes, la mortalité des esclaves n'est pas considérable et, durant la régie de la

<sup>884</sup> L. Henry. *Techniques d'analyse...*, p. 152. Le taux de mortalité très élevé : 40,1 p. 1000 de 1740 à 1749, baisse par la suite pour être compris entre 35,3 et 36,3 de 1750 à 1769. L. Henry et Y. Blayo. « La population de la France de 1740 à 1860 ». *Population*, n° spécial, novembre 1975, p. 71-122.

<sup>885</sup> Debien G. *Les esclaves aux Antilles Françaises...*, p. 345 à 347. A. Moreau de Jonnés. *Recherches statistiques sur l'Esclavage colonial ...*, p. 63-64. M. Cottias. *La famille Antillaise du XII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle...*, t. 1, p. 254-55.

Compagnie des Indes, la population servile de Bourbon n'est point affectée d'un important déséquilibre des sexes. Contrairement à ce qu'observe Moreau de Jonnés dans les vingt dernières années de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et malgré un important sous enregistrement des décès, durant ce premier siècle de formation de la population de Bourbon, les naissances serviles l'emportent constamment sur les décès<sup>886</sup>. Néanmoins, l'accroissement naturel reste faible, particulièrement dans les vingt-cinq dernières années de la régie de la Compagnie des Indes durant lesquelles la traite ne jette plus dans l'île, aussi abondamment que de coutume, ses cargaisons de captifs. C'est que, nous l'avons vu, et le tableau ci-dessous qui compare les créoles de moins de 15 ans au nombre des femmes esclaves de 15 à 49 ans, toutes castes confondues, le vérifie grossièrement à nouveau, exception faite des cinquante à soixante premières années de la colonisation, la constante qui caractérise la natalité de la famille conjugale ou maternelle servile est d'avoir peu d'enfants<sup>887</sup> : 2,2 enfants par famille conjugale en 1708-1709, 1,6 et 1,7 en 1730 et 1740 et certainement un ou moins de un jusqu'à la fin de notre période d'étude. Fécondité et à l'inverse stérilité révéleraient les conditions de vie des esclaves et les esclaves de Bourbon seraient passés d'un esclavage proche des conditions de vie du servage à l'esclavage<sup>888</sup>. Le mode d'exploitation esclavagiste à Bourbon dans les premiers temps de la régie de la Compagnie des Indes, ne contraignait pas

<sup>886</sup> De 1834 à 38 dans les quatre colonies d'outre-mer, Moreau de Jonnés, constate une moyenne annuelle de l'excédent des décès sur les naissances de 1 449 esclaves. A Bourbon, en 1835, pour une population esclave de 69 296 individus, 1 132 naissances et 2 247 décès, le taux brut de natalité était de 16,3 p. 1000, celui des décès de 32, 4 p. 1000. Ce qui entraînait une déperdition de la population servile de 16,1 p. 1000. A. Moreau de Jonnés. *Recherches Statistiques sur l'esclavage...*, p. 59-60. A la Martinique, dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, Cottias signale des taux élémentaires de natalité et mortalité qui donnent la plupart du temps un accroissement naturel négatif de la population :

Habitations	effectifs	tx. nat.	tx. mort.	acc. nat.
Gagneron-Desvallons, cafétérie, 1766-74	41	12,03	42,59	-30,56
Gagneron-Desvallons, sucrerie, 1766-74	148	15,75	78,84	-63
Papin de l'Épine, sucrerie, 1782-84	156	21,81	15,26	6,55
Papin de l'Épine, cafétérie, 1782-84	42	31,17	124,94	-93,77

M. Cottias. *La famille Antillaise...*, t. 2, tableau 46, p. 390.

<sup>887</sup> Voir Supra : Répartition des familles suivant le nombre d'enfants.

« l'infériorité notable et considérable de la fécondité des femmes esclaves est mise hors de doute par la comparaison de leurs enfants et de celui des femmes libres [...] 100 femmes libres ont à Bourbon 128 enfants, tandis que 100 femmes esclaves n'en ont, à la Guyane, que 68 [88 à Bourbon]. Ce phénomène n'est ni récent, ni temporaire, ni local ; il se produit parmi les esclaves de toutes les colonies [...] Il manifeste pleinement l'influence funeste de l'esclavage, qui tend à dépeupler les pays soumis à son joug, non pas comme on le croit communément, par un très grand accroissement de la mortalité, mais bien par une action aussi puissante, et d'une persistance plus opiniâtre, qui affaiblit et atténue la reproduction humaine, et diminue de plus en plus chaque nouvelle génération ». A. Moreau de Jonnés. *Recherches Statistiques sur l'esclavage...*, p. 65-66, 103-104.

<sup>888</sup> A la différence de l'esclave, le serf vit en ménage puisque il se reproduit par croît démographique, et ne s'achète pas sur le marché comme l'esclave. Cependant, compte tenu des prestations fixes dont il doit s'acquitter, généralement calculées sur les bonnes récoltes, de la faiblesse des moyens de production et du temps limité dont il dispose, il lui faut une très forte productivité agricole et une exceptionnelle mansuétude de la part du seigneur pour qu'il ne soit pas contraint de limiter les dimensions de sa famille, par avortement ou abandon d'enfants. C'est pourquoi « le servage n'est pas *a priori* un mode de production favorable à la croissance démographique ». Le serf, ne peut être vendu ou acheté, mais « il peut faire l'objet - avec son ménage - de dons, d'héritage, d'apanage et d'autres transferts gratuits, en étant cédé avec la terre qu'il cultive ». Une fois la terre devenue marchandise comme en Pologne ou en Russie au XIX<sup>e</sup> siècle, les serfs furent vendus avec elle. Claude Meillassoux. *Anthropologie de l'esclavage*. p. 90-91, note 8.

les esclaves à mesurer les dimensions de leur famille. A Bourbon, les esclaves d'habitation étaient vendus avec la terre qu'ils cultivaient. Dans les premiers temps de la régie de la Compagnie des Indes, les familles conjugales ou maternelles furent rarement vendues à des étrangers, c'est le plus souvent à l'occasion d'un contrat de mariage, ou d'un héritage qu'elles changeaient de maîtres.

Recensements	1704	1709	1714	1719	1725	1730	1735	1740	1745	1750	1755	1760	1765	total
Femmes 15-49 ans	43	68	81	179	262	466	996	727	995	852	854	990	833	7346
Créoles 0-14 ans	81	111	144	218	345	416	680	707	888	992	854	783	535	6835
Créole par femme de 15-49 ans	1,8	1,6	1,8	1,2	1,3	0,9	0,7	1	0,9	1,2	1	0,8	0,6	0,9
Enfants par famille conjugale		2,2 en 1710				1,6		1,7		1,2		0,5		0,9

Tableau 8-31 : nombre de créoles de moins de 15 ans par rapport aux femmes esclaves de 15 à 49 ans, d'après les recensements de 1704 à 1735 au quartier de Saint-Paul et Saint-Louis et de 1740 à 1765 au quartier de Saint-Denis.

De 1714 à 1725, la moyenne de la population des Blancs de Saint-Paul s'élève à 481 habitants pour 23,25 naissances et 4,17 décès, faisant un excédent des naissances sur les décès de 19,1<sup>889</sup>. Dans le même temps, la moyenne des effectifs de la population servile est de 827 personnes, pour 34,75 naissances et 8,75 décès, soit un excédent des naissances sur les décès de 26. Dans ces conditions, sur dix ans, l'accroissement de la population blanche et servile serait respectivement de 202 et 260 individus soit moins du tiers et moins du quart des populations moyennes blanches puis serviles observées. En revanche, de 1740 à 1760, pour une population moyenne de 3 206 esclaves, 54,2 naissances et 33,4 décès, sur dix ans, l'accroissement de la population servile serait de 208 individus, soit près 1/77<sup>e</sup> de la population servile initialement considérée, 2,25 fois moins que précédemment<sup>890</sup>.

Cet important affaiblissement de la reproduction des esclaves est la conséquence directe de la mutation économique qui, dans les années 1720-25, transforme une île vouée à la production de vivres et rafraîchissements, en escale de ravitaillement des navires, en colonie exportatrice de café et autres cultures exotiques, en terre de productions vivrières destinées à la consommation locale et à l'exportation<sup>891</sup>. Se met en place alors, un nouveau type d'esclavage issu, moins de l'extension de la traite, que du développement de la colonisation agricole de l'île, et, plus précisément, de la multiplication des

<sup>889</sup> Blancs. 1714-1725. Effectifs des naissances : 279, mariages : 61, décès : 50. Robert Bousquet. *Vie et mort des Blancs de Saint-Paul, ...*, Annexe IX et X.

<sup>890</sup> Esclaves. 1714-1725. Effectif des naissances : 392, mariages : 117, décès : 129 ; 1740-1760, effectif des naissances : 2 273, mariages, 411, décès : 1 490. Voir infra Annexes I, V et VI.

<sup>891</sup> Pour un panorama de l'évolution à Bourbon des formes d'organisation économique-sociale de 1664 à 1848, voir Ho Hai Quang. *Contribution à l'Histoire économique de l'île de La Réunion*, p. 195-99.

cafétérias dans les habitations, jusque dans les quinze premières années du XIX<sup>e</sup> siècle. Un esclavage moins propice à la reproduction des esclaves que celui qu’avaient pu connaître les premiers « Andeves » de Bourbon. Par la suite, à partir de 1830, avec l’envahissement de la canne, le triomphe de l’économie sucrière et l’arrêt de la traite, la reproduction des esclaves se caractérise par un excédent permanent des décès sur les naissances qui annonce, à terme, la fin du mode de production esclavagiste et entraîne, dans l’immédiat, la promulgation d’un « nouveau Code Noir » qui, quoique tardivement, vise à changer profondément la condition de l’esclave, à améliorer les conditions de vie et de travail de la population servile afin d’en favoriser la reproduction<sup>892</sup>.

---

<sup>892</sup> A partir de 1840, sont promulguées toute une série de mesures concernant l’esclavage. Rassemblées dans « un nouveau Code Noir », en 1846, elles transforment le mode de production esclavagiste, en reconnaissant à l’esclave certains droits privés, comme un droit restreint à la propriété, à l’éducation des jeunes, ... En limitant la durée du travail obligatoire et en exigeant du propriétaire le paiement des heures supplémentaires, elles permettent à l’esclave de racheter sa liberté. Ces dispositions trop tardives, puisqu’elles survenaient quelques années avant l’abolition définitive de l’esclavage, mais néanmoins favorables à la natalité des esclaves, se heurtèrent à l’opposition résolue de la plupart des propriétaires. *Nouveau Code Noir, ou répertoire des lois, ordonnances, décrets et arrêtés, concernant le régime des esclaves ; île Bourbon, Saint-Denis*, 1846, 49 pages. Au sujet de l’adaptation du système esclavagiste dans les années 1840, et des débuts du salariat contraint, voir : Ho Hai Quang. *Contribution à l’histoire économique de La Réunion...*, p. 170 et sq. Sur l’opposition des propriétaires d’usines à sucre quant à l’application des dispositions de l’ordonnance du 5 juin 1846, sur le logement, l’habillement, la nourriture, la discipline dans les habitations, la santé des esclaves, voir : Sudel Fuma. *L’esclavagisme à La Réunion, 1794-1848*. L’Harmattan/ Université de La Réunion, 1992, p. 77-102.